

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025





Sommaire

Édito.....	5
Faits marquants.....	6
Ressources humaines.....	8
Service de Soins Médicaux et de Réadaptation..	13
Service de Réadaptation Professionnelle.....	19
Accueil Temporaire TempHau.....	27
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	33
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés	39
Foyer d'Hébergement pour Adultes handicapés.	43
Habitat Incluif.....	47
Ehpad Le Clos d'Orrière.....	50
Maison Sport Santé.....	60
Qualité et Gestion des Risques.....	64
Services Généraux.....	69

Édito

Chers partenaires, chers collègues, chères personnes accueillies et accompagnées,

C'est avec une grande fierté et un profond sens des responsabilités que j'ai pris mes fonctions de Directeur général de l'Association Le Patis Fraux le 1er septembre 2025. Cette arrivée s'est inscrite dans une année riche en événements, mais également marquée par des défis organisationnels et un fort besoin de structuration.

Ce rapport d'activité 2025 témoigne de la vitalité de nos services malgré ce contexte mouvementé. L'année a été jalonnée de succès notables, à commencer par l'obtention par notre Service de soins médicaux et de réadaptation (SMR) de la certification « Qualité des soins confirmée ». Ce service a également su innover avec le déploiement de l'échographie diagnostique et des gestes échoguidés dès le mois de mars.

Parallèlement, notre Service de Réadaptation Professionnelle (SRP) a maintenu une activité soutenue avec 108 entrées et un taux de satisfaction générale remarquable de 90 %.

Au sein de l'EHPAD Le Clos d'Orrière, 2025 a été l'année de la consolidation suite à la fusion, avec une attention constante portée à la personnalisation des soins pour les 92 résidents.

Nos services médico-sociaux n'ont pas été en reste : le SAMSAH a vu ses capacités renforcées par l'ouverture de 11 nouvelles places en novembre, tandis que le SAVS a innové en lançant les temps d'échange « Paroles Ouvertes » pour favoriser l'expression des usagers.

Enfin, notre Maison Sport Santé, Patis F'orm, a vu sa notoriété croître, confirmant son rôle essentiel sur notre territoire.

Toutefois, comme le soulignait Albert Einstein : « Nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes avec la même pensée que nous avons utilisée lorsque nous les avons créés ». C'est cette volonté d'oser penser différemment et de faire le pari de la confiance et de la coconstruction qui guide désormais notre action.

Pour 2026, les perspectives sont claires : consolider la fusion pour ne plus faire qu'un, en combinant les atouts de chaque structure.

Nous engagerons la coélaboration d'un nouveau projet associatif et mènerons des chantiers majeurs, pour une organisation plus efficiente à l'endroit du public que nous accueillons et pour un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

L'évaluation HAS de février 2026 représente un temps fort pour valoriser nos pratiques et définir notre plan d'amélioration pour les cinq ans à venir.

Je suis convaincu que nous saurons relever ces défis collectivement.

Car c'est ensemble que nous donnerons toujours plus de sens à notre mission.

Je sais pouvoir compter sur les administrateurs pour nous soutenir, je sais pouvoir compter sur l'investissement et la rigueur dont chaque professionnel fait quotidiennement la démonstration.

Laurent STAWSKI

Directeur général de l'Association Le Patis Fraux

Les faits marquants 2025

Janvier

Voeux de l'Association aux professionnels

Matthieu Dubois, Président de l'Association est revenu sur les temps forts de 2024 et projets 2025 auprès des professionnels.



Élections professionnelles

Dans le cadre de la fusion et afin de donner la possibilité d'avoir des professionnels de l'EHPAD au sein du Conseil Social et Économique (CSE), la moitié des membres titulaires ont démissionné entraînant la tenue d'élections partielles.

Mars

Convention avec Ar Roc'h

Cette convention a pour objectif de répondre aux besoins d'objectivation des compétences des jeunes accueillis par l'Association Ar Roc'h au travers de prestation courte.

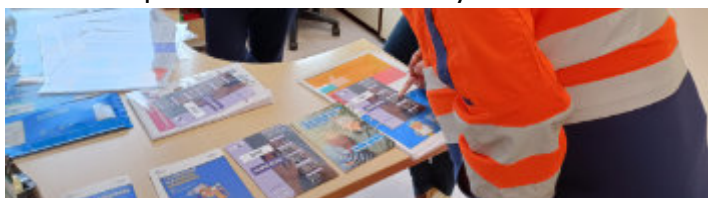


Job Dating

+ de 60 personnes présentes pour cet événement de recrutement organisé par l'Association.

Mars Bleu

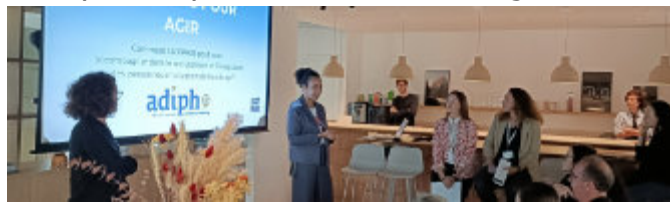
Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal avec les professionnels de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Bleu Béryl.



Avril

Rencontre entreprises partenaires

Cette rencontre s'est déroulée dans les locaux de DistriCenter, entreprise partenaire avec comme thématique "Managers et handicap en entreprise : quel rôle et comment agir ?".



Bouge pour ta santé

Événement organisé par la CPTS de la Seiche à laquelle l'Association est administrateur et participe au groupe de travail sur l'Activité Physique Adaptée.

Mai

Animation abeille

Dans le cadre d'une mise en situation une animation autour des abeilles et de l'environnement a été proposée aux jeunes enfants de la crèche Tournesol de Rennes.



Juin

Portes ouvertes de l'Association

+ de 160 visiteurs ont participé aux visites guidées, aux tables rondes et ont échangés avec les professionnels des différents services.



Septembre

Participation au forum du bénévolat et des associations

Un événement permettant de présenter la Maison Sport Santé et les séances d'activité physique proposées, mais aussi d'informer de la recherche de bénévoles pour l'EHPAD.



Semaine de la sécurité des patients

Présence des représentants des usagers et proposition d'un questionnaire autour de thématiques clés pour les professionnels et les personnes accompagnées avec un cadeau à la clé.

Challenge sport santé FEHAP

Un challenge à destination des professionnels et des personnes accompagnées pour promouvoir l'activité physique dans la bonne humeur.



Octobre

Mois bleu

L'EHPAD a participé et accueilli différentes actions proposées par la commune lors de ce mois qui met en valeur l'engagement actif des personnes âgées et renforce les ponts entre les générations.

Octobre Rose

Sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à l'autopalpation auprès des professionnels et personnes accompagnées.



Formation douleur

Formation pour les professionnels afin d'approfondir leurs connaissances sur l'évaluation et la prise en charge de la douleur et les techniques disponibles au sein de l'Association.



Novembre

SAMSAH augmentation des places

Ouverture de 11 nouvelles places pour le SAMSAH

Movember / Mois sans tabac

Des temps d'information et de sensibilisation à la santé masculine, aux cancers masculins et à l'arrêt du tabac.



DuoDay

4 personnes ont été accueillies pour réaliser cette journée auprès des professionnels de l'Association et 10 stagiaires de l'ESRP ont été dans une entreprise pour cette immersion.

Décembre

Marché de Noël de l'EHPAD

Le traditionnel marché de Noël organisé par l'EHPAD est un moment festif, convivial et de partage avec des animations et des exposants.



Ressources Humaines



Les données des ressources humaines regroupent l'ensemble des services de l'Association et les différents lieux géographiques à savoir le Centre de Réadaptation et l'EHPAD Le Clos d'Orrière.

Faits marquants 2025

L'année 2025 fut marquée par une instabilité importante aux postes de direction et d'encadrement de l'association : des absences imprévues et des départs ont impacté le fonctionnement général et bousculé la vie habituelle des services.

C'est aussi une année qui a été mouvementée en ce qui concerne les ressources humaines : en effet, depuis 2024, 4 responsables RH se sont succédé au sein de l'association.

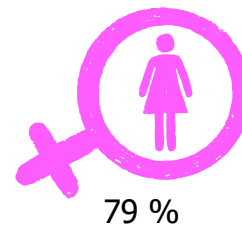
Malgré ce contexte mouvementé, deux grands chantiers RH ont marqué l'année 2025 :

- Le passage du logiciel « Octime Expresso » à « Octime », qui a engendré d'importantes

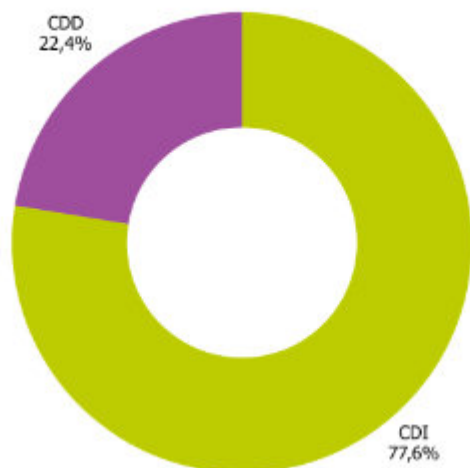
difficultés en matière de suivi du temps de travail. 6 mois ont été nécessaires pour restaurer le suivi du temps de travail des salariés et assurer une remise « sur les rails » du logiciel. Un déploiement correct est désormais possible à l'EHPAD.

- Le déploiement de la plateforme « Hublo », pensée pour faire face aux difficultés majeures de recrutement rencontrées à l'EHPAD comme au Centre de Réadaptation sur les métiers de soignants dont les services de l'association ont pourtant besoin au quotidien.

Chiffres clés des ressources Humaines



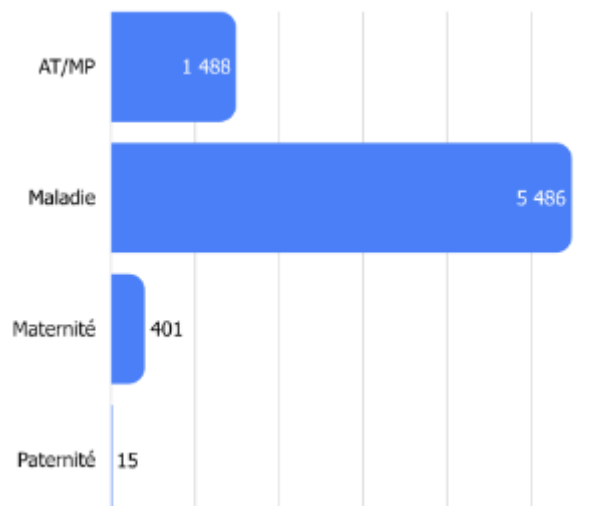
Parmi les 165 salariés 52.12 % sont rattachés au Centre de Réadaptation.



La répartition par type de contrat concernant les 165 salariés est de 128 CDI et 37 CDD pour une masse sociale brute totale de 5 210 381 € au 31 décembre 2025.

Au total, 613 CDD ont été réalisés et 2 515 bulletins de salaires ont été réalisés au cours de l'année.

En 2025, il y a 7 390 journées d'absences. Le nombre de journées d'absences pour arrêt de travail ou maladie professionnelle a fortement augmenté passant de 547 journées en 2024 à 1 488 en 2025.



Formation professionnelle



Sur l'année 2025, ceux sont trois contrats d'alternance qui étaient présents au sein de l'Association, deux au sein du Centre de Réadaptation et un à l'EHPAD.

Sur les 39 actions de formations mise en place, 22 ont été réalisées auprès de 28 salariés du Centre de Réadaptation et 17 actions auprès de 26 salariés de l'EHPAD.

Dialogue social

Les 21 janvier et 5 février 2025, des élections partielles des représentants du personnel ont été organisées afin de permettre une représentativité de l'EHPAD au sein du CSE de l'Association.

Sur l'année, 8 réunions de CSE se sont tenues, dont 2 réunions exceptionnelles et 4 réunions SSCT.

Perspectives 2026

Consolidation de la fusion

Fusionner, ce n'est pas rapprocher deux chemins... pour les rendre parallèles et étanches entre eux ! Au contraire, fusionner, c'est se rapprocher jusqu'à ne faire « plus qu'un », en combinant les atouts de l'un et les atouts de l'autre.

Si le projet d'une fusion avec l'EHPAD le Clos d'Orrière a démarré il y a plus de 3 ans maintenant, il se trouve que l'organisation concrète et matérielle de cette fusion reste un chantier conséquent à mener en 2026, puisqu'à ce jour, pour ce qui concerne les ressources humaines, l'association a encore 2 systèmes de paie, de gestion administrative, de recrutement, de formation... différents.

La fusion reste à conduire pour toutes les fonctions support : gestion, qualité, systèmes d'information, etc...

Construire un service RH unique pour l'ensemble de l'association

L'objectif est de consolider un service RH unique et efficace pour toute l'association, à même de garantir la fiabilité du système et l'équité entre tous les salariés, grâce à des décisions RH cohérentes et adaptées.

Ainsi organisé, le service RH de l'association sera plus à même – par exemple – de construire un plan de formation précis et adaptés aux attentes, de mettre en valeur les métiers et les services de notre association ou encore de proposer aux salariés des parcours professionnels plus dynamiques.

Reconstruire le cadre de fonctionnement managérial de l'association et définir les délégations

La Direction générale, nouvellement arrivée en septembre 2025, a le souhait de construire une organisation claire et partagée, dans laquelle chacun·e connaît les responsabilités qui lui sont confiées et dispose des moyens et du soutien nécessaires pour les exercer.

Ainsi, parmi les chantiers RH à conduire en 2026, se trouvent :

- les délégations de pouvoir et la structuration de l'organisation managériale que nous souhaitons mettre en œuvre pour l'ensemble des services du Patis Fraux.
- la simplification de notre organisation du travail, pour un meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Service de Soins Médicaux et de Réadaptation



Le Service de Soins Médicaux et de Réadaptation a une file active de :

- 9 places en programme de Restauration Fonctionnelle du Rachis (RFR),
- 9 places en programme Troubles Musculo Squelettiques (TMS),
- 42 places en programme de Réhabilitation Professionnelle.

Faits marquants 2025

L'année 2025 a été marquée par de nombreux développements et évolutions dans les activités médicales et organisationnelles du Service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR).

Dès mars, avec l'introduction de l'activité d'échographie diagnostique puis des gestes échoguidés : à partir d'avril pour les infiltrations cortisoniques et d'acide hyaluronique, de septembre pour les injections de toxine botulinique, à destination d'un usager du secteur médico-social.

Le SMR a également accueilli, tous les deux mois depuis mars, des médecins collaborateurs en médecine et santé au travail. Ces derniers viennent sur trois jours d'observation, dans le but de découvrir notre activité et de faciliter le lien avec l'Association Le Patis Fraux.

En parallèle, se sont lancés les ateliers collectifs d'éducation nutritionnelle dès mars, contribuant ainsi à la prévention et à la promotion de la santé.

En mai, la nomination d'un coordinateur médico-technique, a permis de faciliter l'organisation et la coordination des activités paramédicales. Également en mai, le temps de travail du psychologue et de l'hypnothérapeute ont été augmentés de 10 %, ce qui porte leur engagement à 20 %. Cette évolution vise à mieux répondre aux besoins croissants des patients dans l'accompagnement en santé mentale.

Durant la période estivale, à l'initiative de l'équipe paramédicale, des activités physiques en extérieur ont été proposées aux patients, telles que le longe côte, le baseball, le basketball, le tir à l'arc, la course d'orientation et la boxe. En septembre, comme chaque année, les professionnels, ainsi que les patients ont participé au « Challenge FEHAP » renforçant notre engagement dans la santé publique et facilitant le lien Soignant-Patient. Ce mois a également été marqué par la « Semaine de la sécurité des patients », une initiative importante pour sensibiliser à l'importance de la sécurité dans les soins.

La « Journée mondiale de l'alimentation » en octobre a été l'occasion de promouvoir une alimentation équilibrée et de sensibiliser les usagers et patients à la diététique, que ce soit au sein du SMR, du Service de Réadaptation Professionnelle et de l'EHPAD Le Clos d'Orrière.

Depuis octobre, un Enseignant APA, a commencé à présenter le rôle des Maisons Sport Santé à destination des patients et usagers, afin de favoriser l'accès et la continuité de l'activité physique à la sortie du séjour hospitalier. Le mois d'octobre a également été marqué par l'ouverture de la nouvelle filière « TMS » (Troubles Musculo-squelettiques), accompagnée d'une réorganisation de l'activité, prenant en compte notamment les recommandations formulées par les représentants des usagers : les plannings ont été refondus et de nouveaux créneaux individuels ont été créés en APA, tant pour les TMS que pour les RFR (Restauration Fonctionnelle du Rachis).

Le 30 octobre, le « Comité de lutte contre la douleur » (CLUD) a organisé une journée dédiée au partage des pratiques autour de la douleur. Une première, répondant au besoin des professionnels de mieux connaître les parcours de soin et d'harmoniser, sur cette thématique, la posture ainsi que les pratiques professionnelles.

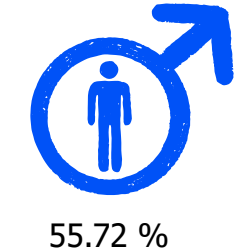
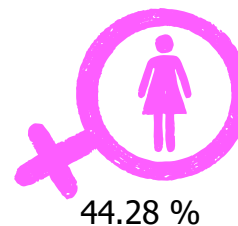
Depuis novembre, l'assistante sociale du service anime des séances d'informations collectives, permettant aux usagers de mieux comprendre leurs droits et les démarches sociales possibles.

Plus récemment, la diététicienne de SODEXO a proposé des ateliers pour nos patients et usagers. Le premier, intitulé « Boîte mystère » pour les résidents TempHau, permettait la reconnaissance d'aliments par les cinq sens. Et le second, « Sucres cachés » pour les usagers et patients, sensibilisait à l'impact des sucres dissimulés dans les produits alimentaires. Ces ateliers ont contribué à la prévention et à l'éducation à la santé.

Enfin, en décembre, l'activité médico-technique s'est encore étoffée avec la réalisation d'une ténotomie à l'aiguille fine, consistant en un allongement des tendons sous anesthésie locale, dans le cas de rétractions pouvant induire des

douleurs ou des problèmes d'hygiène (dans ce cas précis, mains rétractées en position fermée, induisant macération, plaies de paumes et douleurs à la mobilisation pour la toilette).

Activité du Service de Soins Médicaux et de Réadaptation en 2025

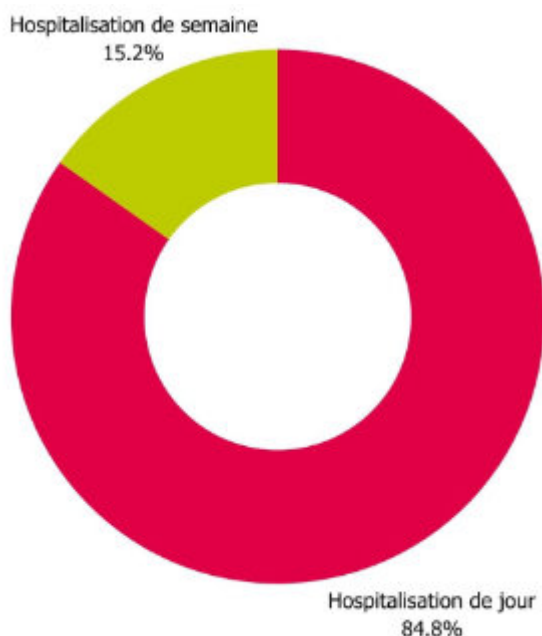


En comparaison avec l'année 2024, les consultations externes ont baissé de 17.12 %, le nombre de séjour a augmenté de 18.62 %, le nombre de patients a évolué de 28.43 % et le nombre de journées d'hospitalisation croit de 20.04 %.

Il y a plus de séjours que de patients enregistrés car toute absence du patient pour raisons médicales et/ou familiales supérieure à 72 heures engendre une nouvelle admission au sein du service.

Le délai s'explique par le fait que la date d'entrée en séjour puisse être décalée selon les contraintes de disponibilité des patients ou la nécessité d'obtention d'entente préalable avec les mutuelles. En dehors de contrainte de disponibilité, le délai minimal entre la consultation externe et l'entrée en séjour est de 3 semaines.

Les patients sont majoritairement des hommes et la moyenne d'âge est de 45.26 ans, elle était de 44 ans l'année dernière.



Les hospitalisations de jour restent toujours très majoritaires et ont augmenté de 13.8 % par rapport à 2024.

Les hospitalisations complètes concernent des patients dont le lieu de domiciliation est très éloigné du Centre de Réadaptation ou dans une moindre mesure, certains patients pour lesquels les allers-retours itératifs peuvent être douloureux ou fatiguant sur le temps de séjour.

Programme de Réhabilitation Professionnelle



Programme de Restauration Fonctionnelle du Rachis (RFR)



Programme Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)



121 patients ont suivi deux programmes proposés par le service, soit un séjour en RFR et un en Réhabilitation Professionnelle ou un séjour en TMS et un en Réhabilitation Professionnelle.

Plus de la moitié des séjours sont effectués en Réhabilitation Professionnelle.

Perspectives 2026

L'année 2026 s'oriente vers la structuration et le développement des activités de rééducation, réhabilitation et prévention, avec un objectif d'innovation et d'efficience.

Développement des activités et réflexions :

- Augmentation des capacités pour les programmes RFR et TMS (24 patients).
- Réflexion sur la création d'un hôpital de jour de suivi à 5-6 mois pour renforcer la continuité des soins.
- Réflexion sur le déploiement de la télé-rééducation et optimisation du dossier patient informatisé.
- Réorganisation de la filière de Réhabilitation Professionnelle.
- Étude du déploiement d'une offre d'hôtellerie hospitalière

Partenariats et communication :

- Renforcement des coopérations avec CHU, Pôle St Hélier, FSEF et établissements psychiatriques.
- Participation aux Cellules PDP et développement de rencontres médicales (afterwork, diffusion de plaquette).

- Intégration au sein du Comité Stratégique et Technique Régional de l'Information Médicale (COSTRIM)

Équipements et investissements :

- Acquisition d'un simulateur de conduite et d'un appareil d'allègement du poids du corps
- Réflexion sur l'acquisition de nouveaux dispositifs (isocinétisme, ondes de choc, cryothérapie).

Formation et ressources humaines :

- Formation d'un coordonnateur ETP et projet de formation à la recherche.
- Recueil des besoins pour les formations 2027.
- Recrutement d'un praticien en Médecine Physique et Réadaptation.

Ces actions visent à améliorer la qualité des parcours de soins, renforcer les partenariats et moderniser les équipements et compétences, consolidant ainsi l'attractivité de l'établissement.

Service de Réadaptation Professionnelle



Le Service de Réadaptation Professionnelle (SRP) est un établissement médico-social agréé par l'ARS Bretagne pour 40 places. Ce service accueille des personnes Reconnues en Qualité de Travailleur Handicapé, inscrites dans une démarche de reprise d'activité professionnelle compatible avec leur état de santé et propose un accompagnement global, individuel, à la réalisation de leur nouveau projet professionnel.

Faits marquants 2025

La participation active du service aux « 80 ans de la Fagerh » en début d'année 2025 :

La FAGERH fédère, sur l'ensemble du territoire français, les établissements UEROS (unité de réentraînement et d'orientation professionnelles), les ESPO (établissements et services de préorientation) et les ESRP unités d'évaluation, établissement et services de réadaptation professionnelle. Leurs vocations sont d'évaluer, orienter, former, accompagner les personnes en situation de handicap vers l'emploi en milieu ordinaire.

- Accueil de Mesdames Bénédicte Pewzer, présidente de la Fagerh et Laurence Rambour, directrice de la Fagerh : présentation du fonctionnement de l'ESRP du Patis Fraux et visite du plateau technique.
- Intervention de la responsable de service en plénière, devant les partenaires (ARS, FIPHFP, AGEFIPH...) réunis pour l'occasion. Présentation de l'offre d'accompagnement de l'ESRP.
- La participation régulière de la responsable de service aux réunions programmées.

Poursuite de la dynamique partenariale

déployée au bénéfice des personnes en situation de handicap et en démarche de réinsertion professionnelle, véritable force du service de réadaptation professionnelle.

- Le maintien de l'implication du service lors des Équipes Pluridisciplinaires d'Évaluation organisées à la MDPH.

L'encrage du dispositif de l'Emploi Accompagné :

- participation de la Job Coach et de la responsable de service le 4 septembre à la journée régionale Emploi Accompagné,
- le recrutement en CDI de la Job Coach en fin d'année 2025,
- l'organisation des temps de réunion d'équipe de la Plateforme Emploi Accompagné sur le site du Patis Fraux, en alternance avec les autres partenaires de la Plateforme,

- la mise en place de rencontres professionnelles et de « permanences » spécifiques, à destination des publics accueillis, et des professionnels des différents services du Patis Fraux.

Participation du service SRP à la Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle de la PST 35.

Le SRP y participe en tant que partenaire spécialisé dans l'accompagnement des publics en reprise d'une dynamique professionnelle. Une cellule pluri partenariale où l'interconnaissance et le partage des expertises de chacun permet à l'équipe en charge de situations à risque de désinsertion professionnelle de mieux appréhender l'environnement médico-social et les solutions alternatives existant sur le territoire en vue d'éviter les ruptures de parcours professionnels où il réside un risque. Cette cellule répond aux besoins des personnes, par la découverte des établissements adaptés à leur situation de santé et projet de vie (professionnel et social).

Implication dans le développement du dispositif Différents et Compétents

- Formation d'un nouveau professionnel du service à « l'Accompagnement de parcours Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) » et la certification obtenue sur le référentiel métier « Vêtement flou » par un nouveau stagiaire accompagné. Non titulaire d'un diplôme jusqu'à son entrée en parcours, Monsieur a pu valoriser ses compétences et savoirs faire lors de son parcours et ainsi prendre confiance et actualiser son curriculum vitae en vue de la poursuite de son parcours professionnel.

Une année de transition et de formalisation

- Une stabilité retrouvée sur le dernier trimestre 2025, après une période d'inconfort dû à plusieurs départs de professionnels de la direction et des fonctions supports. Cette conjoncture n'a pas été sans impacts sur

responsable de service de maintenir un certain équilibre, de garantir la stabilité du service, privilégiant l'écoute nécessaire à l'endroit des professionnels, dans le souci constant du maintien de la qualité du service rendu aux personnes accueillies.

Déploiement opérationnel du logiciel Vivality (Dossier Usager Informatisé), avec la mise en place systématique d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) pour tout nouveau stagiaire intégrant le Service et le suivi des parcours des stagiaires accompagnés (complétude du DUI). La solution logicielle devrait permettre d'améliorer le suivi et la traçabilité des prises en charge, dans le respect des réglementations.

Préparation à la visite d'Évaluation externe, basée sur un travail collaboratif et participatif, avec l'acculturation de l'équipe à la démarche qualité. Démarche qualité déployée et mise en valeur dans le cadre de temps dédiés, durant lesquels l'équipe s'est pleinement investie, aboutissant à la formalisation de procédures structurantes, coconstruites, et à la mise à jour du projet de service, entre autres.

Cellule éthique

- Implication de deux professionnelles du service autour de la démarche éthique ayant abouti à la création d'une Cellule éthique au sein de l'Association, dont les deux professionnelles du service SRP sont suppléantes.

Accueil de stagiaire en formation

- Implication des professionnels du service dans le cadre de l'accueil d'une stagiaire en formation ETS (Educateur Technique Spécialisée). L'une des encadrantes technique du service étant également membre du jury de cette formation (Organisme de formation Astoria).

La volonté de poursuivre les interactions et les expériences

professionnelles innovantes, au profit des stagiaires accompagnés

Avec les entreprises du territoire :

- organisation d'un temps dédié aux entreprises le 24 avril 2025, évènement initié il y a deux ans, avec cette année pour thème, « Manager et handicap en entreprise, quel rôle et comment agir ? » : évènement organisé au sein de l'entreprise Districenter.
- succès de la Journée du DuoDay avec de nouvelles entreprises contactées dans le cadre des immersions en entreprise : 10 stagiaires inscrits en 2025. Une journée plus que bénéfique pour les personnes accueillies en parcours (découverte/ projection métier, 1^{er} contact permettant d'envisager un stage par la suite)
- organisation de rencontres et de visites dédiées aux entreprises, avec l'objectif de participer activement aux évènements proposés sur le territoire et/ou d'initier des rencontres entreprises en vue de permettre une meilleure représentation des métiers, faciliter l'orientation des stagiaires en parcours, avec parfois la nécessité de déconstruire les exigences physiques de certains métiers et permettre ainsi aux personnes de valider ou non, un projet professionnel. (Sevel services en avril, visite de Promotrans en septembre et novembre, Visite de l'entreprise Servicea en octobre)
- participation à une action « découverte métier » avec une entreprise de gardiennage, **Sécuriteam** le 9 octobre 2025 dans les locaux du siège régional avec pour objectifs : l'information, des échanges avec des professionnels afin de permettre une meilleure représentation des métiers du gardiennage et de la sécurité, faciliter l'orientation des demandeurs d'emploi dans leurs projets professionnels, déconstruire les préjugés comme les exigences physiques du métier et permettre à certains de valider ou non un projet professionnel. La présence d'un centre de formation du territoire est prévue en vue d'informer sur les possibilités de se former sur le territoire.

Auprès de nouveaux partenaires :

- Rencontre avec l'Association « 3 regards » le 7 janvier 2025.
- Rencontre avec l'espace des sciences, le 5 février 2025.
- Visite de l'Association pour l'hébergement et l'Accompagnement des Personnes Handicapées (ALAPH), le 6 février 2025.

Dans le cadre d'évènements destinés à informer les stagiaires en parcours.

- Forum Emploi Formation et Handicap le 5 juin 2025 organisé par le CCAS de Rennes parcours PLIE.
- Forum de la compensation du handicap au travail organisé par Cap emploi, le 7 novembre 2025.

La détermination à créer des passerelles et proposer des temps dédiés à l'information sur les accompagnements / la formations en ESRP et dans le droit commun

- Proposition de réunions d'informations collectives.
- Une première rencontre avec l'organisme ASCOR le 9 janvier 2025.
- Visite de l'organisme de formation ASCOR par les professionnels du service le 7 mars 2025.

- L'organisation d'une journée à thème organisées par le SRP avec l'organisme de formation ASCOR, spécialisé dans la formation à distance : « se former pour construire son avenir professionnel » : plus d'une douzaine de participants – le 17 novembre 2025.
- Consolider les partenariats existants : reprise de la PTRP 35 (ESRP PATIS FRAUX - EPNAK et LADAPT).
- Créer de nouveaux partenariats : Ateliers du Douet, visite le 19 mars 2025 (en cours).
- Poursuivre le développement de la RAE au sein de l'ESRP Patis Fraux.

L'objectif du service : faciliter l'entrée en formation des personnes en situation de handicap en favorisant

- L'auto-détermination des personnes bénéficiaires d'une RQTH (et en cours de démarche) et/ou en recherche d'un parcours de formation adapté à la situation santé et psychosociale (personnes en recherche d'emploi).
- L'auto-détermination de personnes accueillies en établissement, et en proie à une volonté d'émancipation professionnelle (travailleur d'ESAT, jeunes adultes en sortie d'IME, ...)
- L'auto-détermination des stagiaires accueillis en parcours et en sortie de parcours.

Activité du Service de Réadaptation Professionnelle en 2025



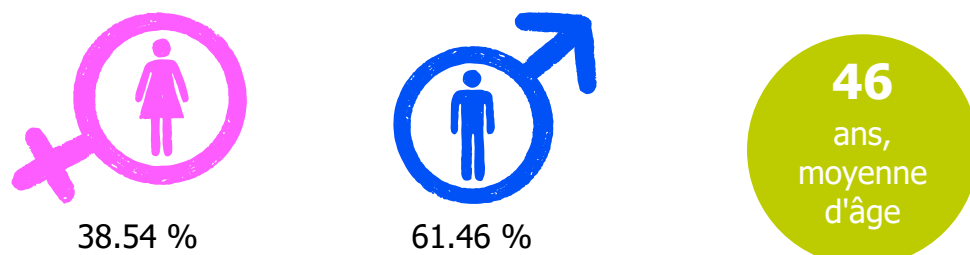
En 2025, 6 personnes en plus ont été accueillies par rapport à 2024.

Le nombre d'orientation provenant de la MDPH n'a pas évolué cette année (+3 orientations) contrairement à l'augmentation relevée entre les années 2023 et 2024 (+130 orientations).

Une augmentation du nombre de journées 4 964 en 2025 et 4 440 en 2024.

Un travail important a été mené afin de réduire le délai entre les entretiens d'accueil et l'entrée en parcours : il faut compter en moyenne 2 mois, un délai respectant le choix des personnes, qui pour certaines ont besoin de quelques semaines pour s'organiser avant de reprendre une activité après une période d'inactivité conséquente.

Les personnes accueillies



La proportion d'hommes accueillis reste supérieure, ce constat est similaire depuis 3 ans.

Une augmentation des personnes accueillies sur la tranche d'âge des 30 – 39 ans (26 personnes, soit 7 personnes en plus en 2025,) et des personnes âgées entre 50 et 59 ans (38 personnes, soit 6 personnes en plus sur l'année 2025), ce qui porte la moyenne d'âge à 46 ans.

Une augmentation du nombre de personnes en recherche d'emploi avant le séjour est constaté (74 %), ainsi que du nombre de personnes bénéficiaires du RSA et/ou ne bénéficiant d'aucune allocation.

Le nombre de personnes titulaires d'un CAP reste similaire ; augmentation des personnes sans diplôme et une légère augmentation des personnes titulaires d'un BAC à BAC+2.

Constat qui encourage le service à développer à la fois, la valorisation des compétences acquises à travers les expériences professionnelles passées (transversales vers un nouveau métier), la valorisation des compétences développées lors du parcours réalisé au sein du service de réadaptation professionnelle.

Plus de la moitié des personnes ont une pathologie liée au système ostéo-articulaire.

Mises en situation professionnelle en entreprise

A noter une légère baisse des personnes ayant pu bénéficier d'un stage en entreprise : 49 stages réalisés en 2025 contre 50 en 2024.

49

stages
réalisés

Les partenariats développés avec les entreprises du territoire sont un réel atout pour les personnes accompagnées, permettant la vérification de la faisabilité du projet professionnel envisagé, au plus près des attendus de la profession visée (rythme, contraintes, technicité, compétence...). Ces périodes de stage en entreprise permettent ensuite de finaliser la concrétisation du projet, avec le soutien de l'équipe pluridisciplinaire du service.

A noter l'ouverture en fin d'année de mises en situation professionnelle au sein de l'EHPAD Le Clos d'Orrière, sur le métier de cuisinier et de l'animation (5 accueils réalisés sur l'année 2025).

Les séjours

17.7

semaines,
durée moyenne
des séjours

55

personnes
étaient en
temps partiel

33

séquençages

11

demandes
de sorties
anticipées

La durée moyenne du séjour a augmenté, plusieurs raisons à cela : la nécessité de prendre le temps à la démarche de construction d'un nouveau projet professionnel, de stabiliser et sécuriser la situation de reprise de dynamique, à la fois professionnelle et psychosociale.

12 personnes hébergées sur l'année 2025 : un service essentiel permettant la possibilité pour certains stagiaires accueillis de bénéficier d'un parcours et pour d'autres d'éviter des temps de trajets trop longs, ajoutant de la fatigue à la situation de santé déjà altérée.

33 personnes ont séquencé leur parcours sur cette année 2025. Les raisons sont variées : raisons familiales, raison médicale... sur ces 33 personnes, 25 ont terminé leur séjour, soit plus de 75 %.

Il est à nouveau noté une augmentation des parcours à temps partiel : une augmentation notable due à la fragilité de la santé des personnes accompagnées (besoin de repos, de récupération, de poursuite de soins en dehors du service, ainsi qu'aux difficultés personnelles (organisation personnelle et familiale).

La raison principale de demande de sorties anticipées est pour des raisons médicales (63.63 %).

Pendant le séjour, plus de 92 % des personnes perçoivent l'Allocation de Sécurisation Professionnelle (ASP).

Informations collectives



185 personnes reçues en information collective : un temps fort pour le service, qui permet aux personnes bénéficiaires d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et d'une orientation professionnelle MDPH de découvrir le fonctionnement du Service de Réadaptation Professionnelle et l'accompagnement personnalisé proposé.

Perspectives 2026

- Répondre aux attendus du Décret n°2020-1216 du 20 octobre 2020, dans le cadre d'un travail collaboratif et participatif.
- Renforcer la place du stagiaire dans son parcours.
- Garantir et maintenir la « culture qualité » après l'évaluation de la Haute Autorité de Santé prévue sur le mois de février 2026.
- Identifier et accompagner les usages du numérique.

Accueil Temporaire TempHau



L'Accueil Temporaire TempHau propose surtout une solution de répit, pour le proche aidant, pour les équipes pluridisciplinaires. Il permet aussi de répondre temporairement à l'absence de réponse en matière de prise en charge.

Ce service comprend un Foyer de Vie (10 places) et un Foyer d'Accueil Médicalisé (6 places).

Faits marquants 2025

Préparation à l'évaluation HAS prévue en février 2026

Dans le cadre de la préparation de l'évaluation HAS prévue en février 2026, l'ensemble du processus d'accueil des usagers a été revu et formalisé en équipe, les documents répondant aux droits des personnes accompagnées ont été révisés et remis à jour en cohérence avec les évolutions réglementaires et les actions d'information et de sensibilisation des professionnels aux recommandations de bonnes pratiques en matière de bientraitance, de prévention de la maltraitance, de respect des droits des usagers, de sécurisation des soins ont été poursuivies.

Analyse de pratique professionnelle

En 2025, les professionnels du service d'accueil temporaire se sont vu proposer des séances d'analyse de pratique professionnelle permettant d'échanger en équipe sur les multiples enjeux et difficultés rencontrés lors des accompagnements ou dans l'organisation du service.

Outre la prévention du risque de maltraitance envers les personnes accompagnées, ces temps collectifs visent également à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels.

Au regard de la satisfaction des professionnels concernés, le programme est maintenu en 2026 avec le même intervenant extérieur.

Participation au réseau de suivi des situations complexes

Afin de contribuer notamment à trouver des solutions pour les personnes en situation de parcours complexe, le service d'accueil temporaire répond au mieux et conformément à son objet, aux sollicitations des différents partenaires sociaux, médico-sociaux ou sanitaires en participant notamment aux réunions partenariales organisées par la MDPH comme la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), le Groupe opérationnel de synthèse (GOS), le Plan d'Accompagnement Global (PAG) et les réunions territoriales organisées par la Direction de

l'autonomie du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine.

De manière formelle et informelle, le service est engagé dans une démarche d'interconnaissance avec les autres structures d'accueil ou d'accompagnement afin de faciliter les échanges, fluidifier et sécuriser les parcours et mieux informer les personnes en situation de handicap et leur entourage dans la recherche de structure d'accueil ou de répit.

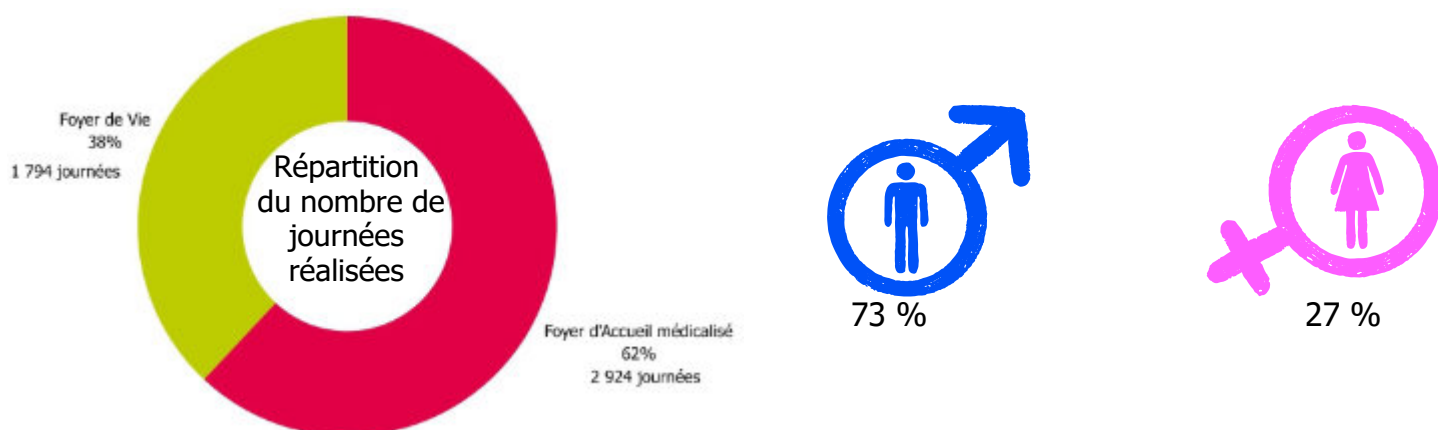
Liens en interne avec le Service de Réadaptation Professionnelle et le Service de Soins Médicaux et de Réadaptation

Afin de permettre aux personnes accompagnées par le SRP et le SMR de réaliser des actions concrètes dans le cadre de leur parcours de réadaptation professionnelle, les usagers de ces services se mettent en situation sur des temps d'animation auprès des personnes de l'Accueil Temporaire notamment pour animer des séances d'activité physique adaptées qui sont particulièrement appréciées de tous les participants.

Liens avec l'Accueil de Jour Jabadao

L'Accueil de Jour Jabadao (ADIMC 35 de Vern-sur-Seiche) bénéficie de différents services proposés par l'Association (restauration, Maison Sport Santé). Dans la poursuite des liens déjà créés, des temps d'animation et de convivialité sont régulièrement proposés entre les usagers de l'accueil temporaire et ceux de l'ADIMC 35.

Activité de l'Accueil Temporaire en 2025

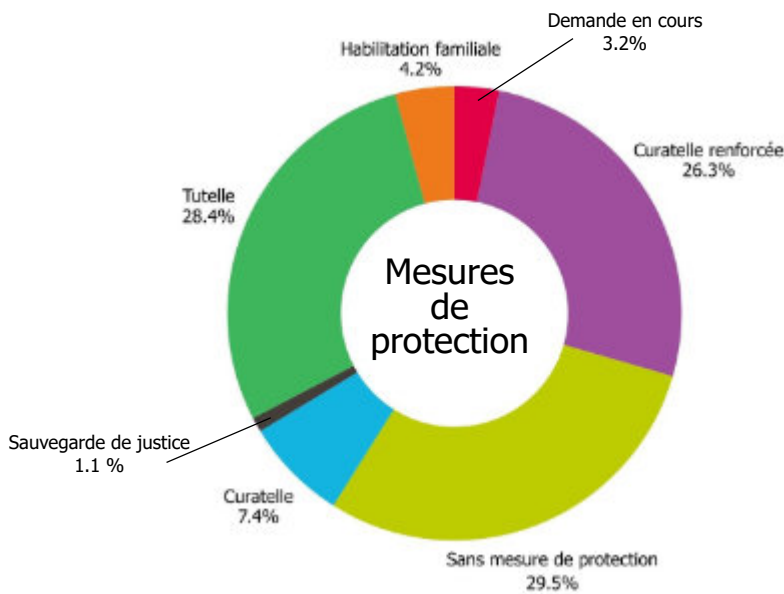


Sur l'année 2025, 4730 journées ont été réalisées, soit 8,4 % de plus que l'année précédente. Comme en 2024, la proportion de journées d'accueil en Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) est de 62 % et de 38 % en Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM). Sur l'année, le nombre moyen de personnes accueillies en EAM est de 8 pour un nombre de places autorisées à 6. En 2026, l'autorisation sera davantage respectée afin de garantir un accueil adapté, sécurisé et conforme aux capacités.

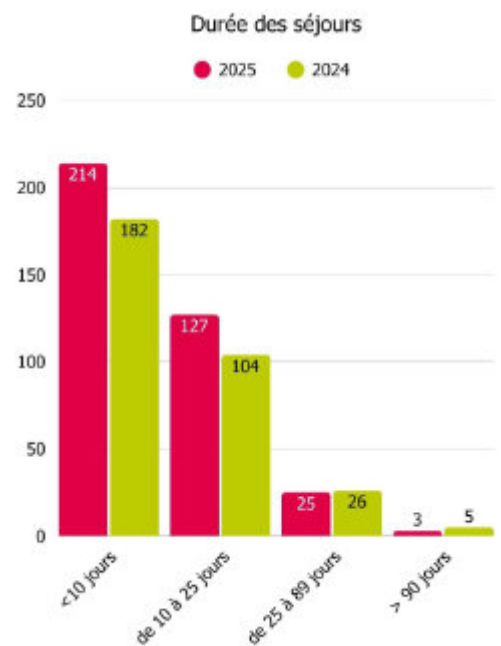
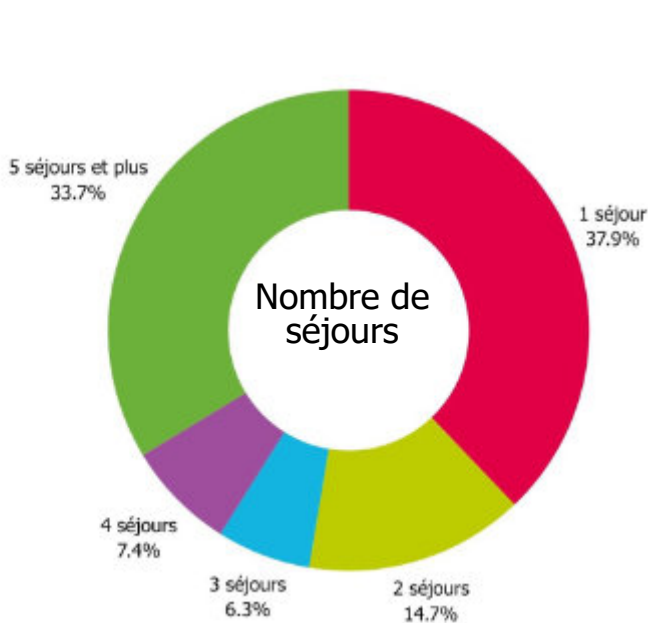
62 visites de pré-admission soit 11 de plus qu'en 2024 ont été réalisées pour 93 dossiers suivis, 31 dossiers sont restés incomplets ou sans retour des demandeurs ce qui n'a pas permis de convenir d'une visite de pré-admission.

La grande majorité des personnes accueillies à tempheu vit sur le territoire brésilien, 11 personnes correspondant à un total de 699 journées proviennent d'autres départements.

Bien que n'aitant pas dans le champ de compétence d'un accueil temporaire, le service a été sollicité pour réaliser des accueils en urgence qui ont bénéficié à 11 personnes sur les 95 accueillies au cours de l'année soit 11.6 %.



70.5 % des personnes accueillies sont sous une mesure de protection.



Les séjours uniques ont augmenté de près de 12 %, les personnes ayant réalisé 3 séjours ont diminué de 9.7 % et les 5 séjours et plus ont progressé de 5.7 %.

Les séjours de moins de 10 jours ont augmenté de 17.58 % et ceux compris entre 10 et 25 jours ont augmenté de 22.12 %.

Un nombre toujours important de séjours de moins de 25 jours correspondant principalement à une période de répit sollicité par les aidants ou les structures. Ce chiffre conforte le rôle premier de l'accueil temporaire. En fonction des places disponibles, la durée et la répétition des séjours sont totalement adaptées aux souhaits et besoins des personnes accueillies et de leur entourage.

Animation sociale

L'animation sociale au sein du Centre de Réadaptation du Patis Fraux joue un rôle essentiel dans la qualité de vie, l'inclusion sociale et le développement personnel des personnes accompagnées. Elle contribue au maintien des capacités, au renforcement de l'autonomie et à la création de liens sociaux. Pour y parvenir, le programme des animations est élaboré en prenant en compte les besoins et envies de chaque personne autour d'activités variées, créatives et artistiques, cognitives, motrices, sorties ou des moments de convivialités.

Les activités sont adaptées et peuvent être proposées en collectif ou individuel au sein de l'espace du foyer. Au premier semestre 2025, l'animation à destination des personnes accueillies à TempHau a été principalement organisée par des volontaires en service civique aidées par les professionnels du service. Depuis juin 2025, les temps d'animation sont proposés par l'équipe de soins et d'accompagnement, les contrats de service civique n'ont pu être renouvelés avec l'association partenaire en septembre.

Perspectives 2026

Conformément à sa capacité d'accueil autorisée, le service d'accueil temporaire va développer l'accueil des personnes ayant une orientation en Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) et restreindre le nombre d'accueils médicalisés.

Afin de développer cet accueil temporaire en foyer de vie, le programme d'animation et les capacités d'accompagnement socio-éducatif vont être adaptés à ces profils de personnes plus autonomes et indépendantes. Cette adaptation se fera par le renfort d'un coordonnateur de parcours, par la mutualisation d'actions et de moyens avec le Foyer d'Hébergement et par la redynamisation des liens avec les structures et associations culturelles et sportives du territoire.

Afin de répondre au mieux aux besoins de solution de répit ou d'hébergement des personnes en situation souvent précaire, parfois dans un contexte d'urgence, il s'agira de maintenir la dynamique initiée depuis 2024 permettant de répondre dans des délais courts aux demandes d'admission et en poursuivant le travail de coopération territoriale avec les différents acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, permettant ainsi de contribuer à la construction des parcours de vie les plus adaptés possible pour les personnes accompagnées. Pour autant, les procédures d'admission seront renforcées pour permettre un accueil en parfaite sécurité.

Afin de continuer la démarche d'amélioration et de structuration de l'accompagnement, la démarche de construction du projet d'accompagnement personnalisé et la formalisation des pratiques vont se poursuivre.

La démarche de promotion de la bienveillance va se poursuivre notamment par le maintien des séances d'analyse de pratiques professionnelles, la sensibilisation et la formation des professionnels et le développement d'évaluation des pratiques des professionnels.

L'année 2026 sera également marquée par le déploiement d'un nouveau logiciel de gestion du Dossier Usager Informatisé : Vivality, plus intuitif et adapté aux exigences et besoins du secteur médico-social que le logiciel actuellement utilisé.

Service d'Accompagnement A la Vie Sociale



Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale dispose d'un agrément de 16 places. Il s'inscrit dans une démarche d'accompagnement personnalisé, visant à favoriser le développement/maintien de l'autonomie, l'autodétermination, l'inclusion sociale et l'amélioration de la qualité de vie.

Les travailleurs sociaux proposent, au regard des besoins de la personne, un accompagnement socioéducatif adapté pouvant porter sur tous les actes de sa vie quotidienne.

Faits marquants 2025

Préparation à l'évaluation HAS prévue en février 2026

Dans le cadre de la préparation de l'évaluation HAS prévue en février 2026, les professionnels, accompagnés par le service qualité se sont mobilisés pour réviser ou formaliser les documents d'information et procédures permettant d'assurer un accompagnement adapté et coordonné, répondant aux exigences attendues au travers du manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. L'évaluation n'est qu'une étape dans la démarche d'amélioration continue, elle permettra de prioriser les axes de travail prioritaires pour les années à venir.

Formation professionnelle et amélioration de l'usage du Dossier Usager Informatisé (DUI)

Le SAVS utilise depuis 2024 le logiciel Vivality comme support au DUI des personnes accompagnées.

Cette application développée pour les structures médico-sociales permet de centraliser l'ensemble des informations nécessaires au partage de l'information entre professionnels et donc à la continuité de l'accompagnement.

Afin de renforcer l'appropriation de l'outil par les professionnels, ceux-ci ont bénéficié d'une formation complémentaire à l'utilisation du logiciel en octobre 2025.

Création d'un groupe de travail interservices des travailleurs sociaux

Sur proposition des travailleurs sociaux exerçant, pour certains, de manière isolée dans leurs services respectifs, un groupe de travail regroupant l'ensemble des travailleurs sociaux de l'association a été constitué en 2025. Ce groupe de travail, se réunissant tous les mois, a pour ambition de permettre le partage d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques, d'assurer la veille réglementaire dans le champ du travail social et de proposer des projets et actions permettant d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement au bénéfice des personnes accueillies.

Inter-SAVS

Les SAVS d'Ille-et-Vilaine sont regroupés au sein d'un collectif appelé inter-SAVS permettant le partage de pratiques et l'identification de problématiques communes. Les échanges se font sous différentes formes auxquelles le SAVS du Patis Fraux participe :

Inter-SAVS stratégique : réunit les directeurs / responsables de service dont les travaux 2025 ont portés sur l'établissement d'une charte de fonctionnement ;

Inter-SAVS territorial : réunit les responsables de service et professionnels concernés par la thématique abordée des SAVS du bassin rennais. Une plaquette de communication présentant l'ensemble des SAVS du territoire rennais est en construction ;

Inter-SAVS opérationnel (3 à 4 fois/an) : réunit les professionnels des services de l'ensemble du département autour de sujet définis en amont. En 2025, les échanges ont porté sur la Vie Intime, Affective et Sexuelle (VIAS), l'adaptation au virage du numérique et les moyens de favoriser l'expression des usagers.

Les temps forts

Lors de la **journée portes ouvertes** de l'association le vendredi 20 juin, le SAVS a présenté l'accompagnement proposé par le service lors d'une table ronde dont le thème était l'accompagnement hors les murs. Cette présentation était assurée par un binôme composé d'un usager et d'un travailleur social du service.

Comme en 2024, le partenariat avec l'association des festivités vernoises a permis à des usagers du SAVS d'être **bénévole lors du Festival Feu au Lac** du samedi 21 juin. Cette participation citoyenne a nécessité l'organisation de réunions préparatoires et l'accompagnement des professionnels du Patis Fraux pour sécuriser la journée.

En 2025, un nouveau temps collectif a été organisé par les travailleurs sociaux afin de favoriser l'expression des usagers et partager sur des thèmes définis en fonction de leurs attentes et besoins. La première réunion a eu lieu le 29 octobre, à l'occasion de cette première réunion, les échanges ont principalement porté sur les droits des usagers, l'identification des sujets que les usagers souhaitaient voir aborder lors de ces échanges et à donner un nom à ce temps d'échange. Ce temps, nommé « **Paroles Ouvertes** » par les usagers a vocation à être organisé 3 à 4 fois par ans.

En complément de ces temps forts, **différentes activités collectives** ont pu être proposées aux personnes accompagnées qui le souhaitaient comme un pique-nique au printemps, un après-midi festif à l'approche de Noël, une sortie à Rennes pour les illuminations de fin d'année et plusieurs temps autour des jeux de société avec un intervenant de la ludothèque du centre des Marais de Vern-sur-Seiche.

Activité du Service d'Accompagnement A la Vie Sociale en 2025

25
personnes
accompagnées

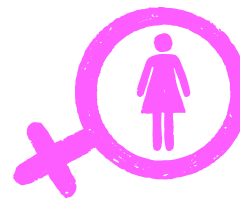
2
sorties

2
entrées

40.16
ans, âge
moyen des
personnes
accompagnées



68 %



32 %

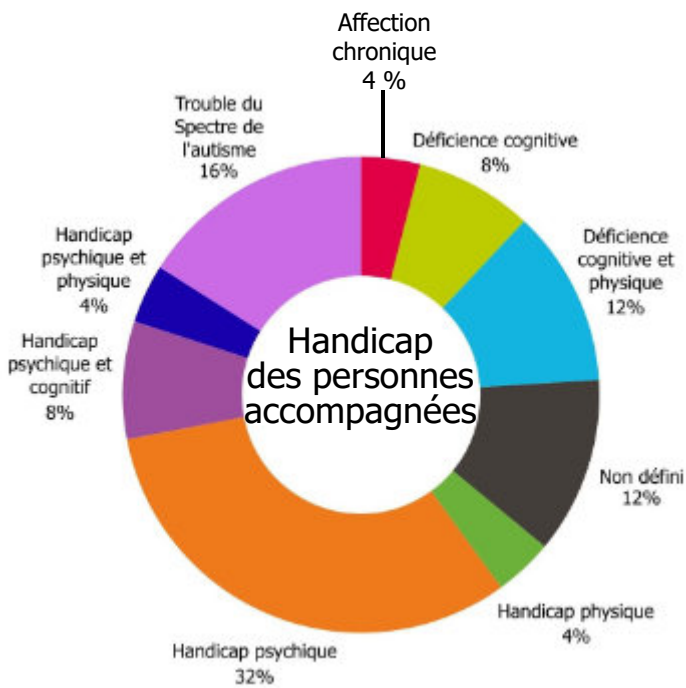
La répartition des hommes et des femmes accompagnés est similaire à l'année précédente.

32 personnes sont en liste d'attente et 2 personnes en sont sorties notamment l'une pour un déménagement hors de la France.

Sur l'année 2025, le service a reçu 21 sollicitations dont 10 personnes habitent en dehors du territoire d'intervention du service.



4 personnes accompagnées vivent en dehors du territoire. A la suite d'un déménagement, elles sont accompagnées par le SAVS du Patis Fraux en attendant une place dans un SAVS intervenant sur leur nouvelle commune de domiciliation.



La grande majorité des personnes accompagnées ont un handicap psychique ou cognitif. Près d'un quart cumule deux types de handicaps (cognitif et physique, psychique et physique ou psychique et cognitif).



48 % des personnes accompagnées travaillent en ESAT et 40 % sont sans activité. Seule une personne travaille en milieu ordinaire soutenue par une Job Coach.

Perspectives 2026

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale débutera l'année par l'évaluation HAS prévue en février 2026. Cette évaluation préparée tout au long de l'année 2025 permettra de mesurer la pertinence de l'organisation du service et d'identifier les axes d'amélioration prioritaires.

D'ores et déjà, le projet du service s'inscrit dans la synergie entre le SAVS et le SAMSAH visant à améliorer la qualité d'accompagnement et renforcer les équipes, notamment en partageant des temps de travail commun comme les séances d'analyse de pratique ou l'élaboration de temps collectifs à destination des usagers accompagnés dans les deux services.

Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'accompagnement et afin de réduire les délais de prise en charge, l'équipe du service poursuivra sa démarche de structuration et de formalisation des parcours et de l'accompagnement afin d'apporter des solutions adaptées aux personnes en anticipant les changements de professionnels afin de limiter les risques de rupture de lien, en réévaluant régulièrement les Projets d'Accompagnement Personnalisés avec les personnes accompagnées afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des personnes et anticiper les sorties de manière sécurisée.

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés



Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) a pour mission de favoriser le maintien ou le développement de l'autonomie des personnes en situation de handicap par un accompagnement et une assistance dans la réalisation des actes quotidiens de la vie. Le SAMSAH coordonne également les soins médicaux et paramédicaux.

Faits marquants 2025

Augmentation de l'activité

Le SAMSAH du Patis Fraux accompagne depuis 2023 des personnes vivant en milieu ordinaire, dont la situation de handicap entraîne des difficultés ou incapacités à mettre en œuvre leur projet de vie et à suivre un parcours de soin adapté à leurs besoins.

Doté de 6 premières places s'adressant à des personnes en situation de handicap psychiques avec un objectif d'orientation professionnelle, l'association du Patis Fraux s'est vu accorder 6 places supplémentaires fin 2024 pour lesquelles les admissions ont été réalisées au premier semestre 2025. En novembre 2025, 11 nouvelles places ont été attribuées au SAMSAH du Patis Fraux, dotant ainsi le service de 17 places s'adressant à toute personne, quel que soit son handicap, ayant une notification d'orientation vers un SAMSAH accordé par la MDPH.

Cette nouvelle augmentation d'activité nécessite le renforcement de l'équipe et le recrutement de nouveaux professionnels afin de pouvoir assurer l'organisation progressive des admissions de nouveaux usagers.

Structuration du parcours de la personne accompagnée

L'année 2025 a permis de définir et structurer le parcours de la personne accompagnée au SAMSAH. L'équipe a notamment défini le processus d'admission, les modalités de conception du Projet d'Accompagnement Personnalisé, les modalités de gestion du circuit du médicament, le processus d'évaluation de la satisfaction des personnes accompagnées. Ces nombreux travaux structurants permettent de construire collectivement l'identité du service et de préparer l'évaluation HAS prévue début 2026.

L'évaluation de la satisfaction des usagers

L'évaluation de la satisfaction des usagers a permis de mesurer que les usagers accompagnés par le service sont globalement très satisfaits de la prestation proposée, ils se sentent écoutés et leurs besoins pris en compte. Des axes d'amélioration ont été identifiés et alimentent la réflexion quant à l'évolution du service notamment par la proposition d'ateliers collectifs répondant aux besoins et aux souhaits des usagers sur des thèmes variés comme l'information sur leurs droits, la prévention en santé, l'appropriation des outils numériques, des ateliers cuisine ...

L'analyse de Pratique Professionnelle

En 2025, l'équipe a débuté un programme de séances d'analyse de pratiques professionnelles destiné à aider les professionnels à prendre du recul, se questionner sur leurs pratiques individuelles et collectives, exprimer et partager les difficultés rencontrées au décours des accompagnements souvent complexes. Ces temps contribuent la prévention des risques psycho-sociaux rencontrés par les professionnels et à la prévention des risques de maltraitance lié à l'accompagnement pour les usagers.

Inter-SAMSAH

Le benchmarking est un moyen de sécurisation et d'amélioration des pratiques. En 2025, le SAMSAH a opéré un rapprochement avec le SAMSAH de Chateaubriant (44), orienté vers l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, pour constituer un inter SAMSAH et ainsi partager les expériences et comparer les organisations et les pratiques. Les rencontres entre équipes sont programmées à un rythme trimestriel, 2 réunions ont été réalisées en 2025.

Activité du SAMSAH en 2025

16

usagers en
file active

582

visites ou
accompagnem
ent réalisés

48

réunions de
synthèses
pluriprofession
nelles

16

réunions
partenariales

Les accompagnements et visites sont réalisés en accord avec la personne, à domicile, dans les locaux du SAMSAH, en extérieur ou sur le lieu de rendez-vous de la personne. Les rencontres physiques sont complétées de nombreux échanges téléphoniques, par SMS ou par mails selon les personnes.

Les réunions partenariales se déroulent le plus souvent avec des mandataires, des éducateurs libéraux, des psychiatres...

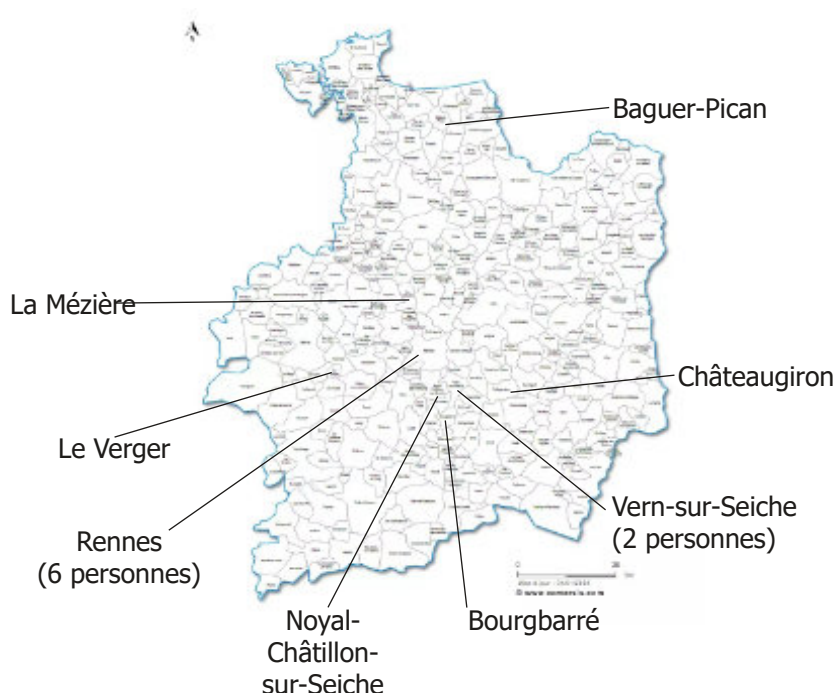
33

ans moyenne
d'âge

Les personnes accompagnées ont entre 21 et 55 ans, la moyenne d'âge est de 33 ans.

75% des personnes accompagnées bénéficie d'une mesure de protection, 50 % d'entre elles sont sous curatelle ou curatelle renforcée et 25 % sous tutelle.

Le SAMSAH peut être amené à intervenir sur tout le département d'Ille-et-Vilaine. Les personnes accompagnées résident sur 8 communes différentes et 6 d'entre-elles habitent sur Rennes.



Perspectives 2026

Les 11 places supplémentaires accordées fin 2025 vont amener le service à presque doubler son activité. La structuration du service va ainsi devoir se poursuivre avec une équipe renforcée.

L'évaluation HAS prévue en février 2026 permettra de faire un point d'étape sur la construction du service et de définir les axes d'amélioration prioritaires. Sans attendre cette évaluation, des évolutions sont déjà engagées. Des activités collectives, partagées pour certaines avec d'autres services, notamment le SAVS, ont été expérimentées ou d'autres sont en cours d'élaboration et seront mises en œuvre en 2026. L'adaptation des outils d'évaluation des besoins, de repérage des risques et de communication à destination des usagers va se poursuivre en collaboration avec le SAVS et le service qualité gestion des risques pour continuer à améliorer la qualité de l'accompagnement proposé par le service.

Le SAMSAH sera également doté d'un logiciel de gestion du dossier usager informatisé Vivality qui sera déployé au premier semestre 2026.

Foyer d'Hébergement Pour Adultes Handicapés



Le Foyer d'Hébergement pour Adultes Handicapés propose un hébergement et un accompagnement pour des personnes en situation de handicap exerçant une activité professionnelle.

Le Foyer d'Hébergement est un établissement non médicalisé permettant à la personne d'avoir un accompagnement pour favoriser son autonomie dans sa vie sociale.

Faits marquants 2025

L'accompagnement des personnes

L'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein du Foyer d'Hébergement est un processus global et personnalisé, visant à répondre aux besoins spécifiques des personnes dans leur vie quotidienne tout en favorisant leur autonomie, leur inclusion sociale et leur bien-être.

Un étayage éducatif individuel est mis en place avec la personne afin de lui apporter un soutien structurant et visant à compenser les difficultés liées au handicap tout en valorisant ses capacités. L'objectif de l'étayage est de lui permettre de maintenir ou développer son autonomie.

Le service accompagne ainsi les personnes dans leurs différents projets et besoins en lien avec leur lieu de vie, leur santé, leur travail, la gestion administrative ou encore l'inclusion sociale. Si les personnes le souhaitent, cet accompagnement peut être réalisé en coordination avec notamment l'entourage familial, les mandataires, l'ESAT, les professionnels et structures de soins.

La vie sociale au sein du foyer d'hébergement

En foyer d'hébergement, la vie sociale est un axe d'accompagnement important des personnes et un levier pour les travailleurs sociaux autour de l'étayage éducatif.

Un programme d'animations et d'activités est proposé tout au long de l'année par le travailleur social. Afin de favoriser le lien social et les interactions entre les personnes, des animations sont mutualisées avec différents services de l'Association.

En 2025, des ateliers cuisine ont débuté avec l'intervention d'un cuisinier bénévole associé au travailleur social du foyer. Ces ateliers permettent de travailler différentes notions nécessaires à l'autonomisation des résidents : conception de la liste de courses, achat, hygiène, technique de cuisine, équilibre alimentaire ...

Pour permettre aux personnes d'exercer une activité physique et adaptée, l'accompagnement est facilité en leur proposant de s'inscrire à la Maison Sport Santé ou à l'activité foot adaptée proposée à Vern. Des sorties vélo ou marche sont également proposées en fonction des envies et des saisons.

Côté animation, les usagers ont organisé plusieurs repas en commun, participé à des festivités diverses (fin d'année, halloween ...), réalisé des sorties (pique-nique, illumination à Rennes, ludothèque ...).

Sur l'aspect citoyenneté, certains usagers ont été bénévoles lors du festival le Feu au Lac organisé par l'Association des Festivités Vernaises le 21 juin 2025.

Des temps d'expression pour les usagers ont été mis en place en 2025, 3 réunions de CVS associé à des réunions préparatoires se sont tenues. En complément de ces réunions formalisées, un temps d'échange hebdomadaire a été mis en place par le travailleur social autour d'un café le vendredi après-midi. Ce temps est l'occasion d'aborder différents sujets liés au groupe, à l'actualité locale, nationale ou internationale, au sport, à la santé ...

Démarche qualité et amélioration des pratiques

En 2025, les professionnels du service ont investi la démarche qualité institutionnelle en participant aux nombreux temps de sensibilisation et de réflexion proposés par le service qualité à travers les 30' qualité, à la rédaction ou la révision de documents ou procédures, à la révision du plan de continuité d'activité ou à des exercices d'évaluation des pratiques.

Activité du FHAH en 2025

8
personnes

40
ans moyenne
d'âge

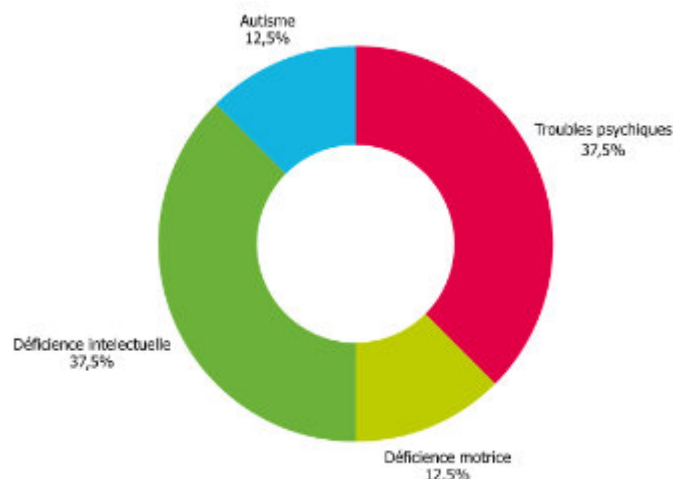
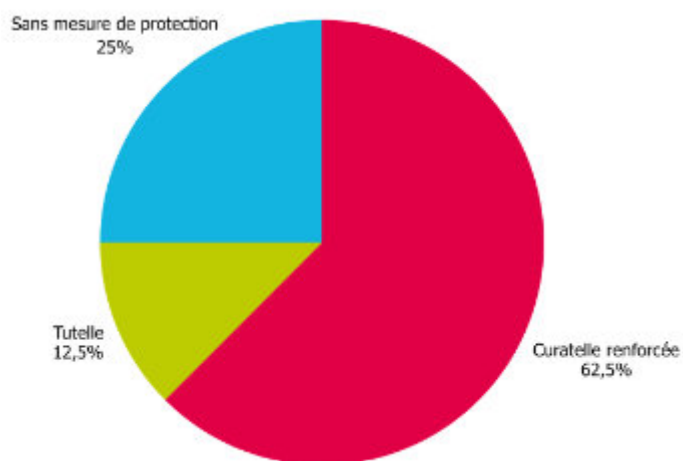
Le Foyer d'Hébergement du Patis Fraux accueille 8 hommes dont 6 travaillent en ESAT.

Deux personnes n'ont plus d'activité professionnelle, elles sont en recherche d'un autre lieu de vie. Le Foyer d'Hébergement accompagne actuellement 4 personnes dites « handicapées vieillissantes » selon le seuil de l'âge de 40 ans.

- 1 personne en retraite
- 1 en invalidité sans activité
- 2 personnes en activité professionnelle

L'activité professionnelle conditionne l'entrée des personnes en Foyer d'Hébergement. Le Foyer d'Hébergement du Patis Fraux n'est pas rattaché spécifiquement à un Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT). Toutes les personnes en activité travaillent dans un ESAT sur le territoire. Ils sont situés sur Rennes (Les ateliers de l'Espoir), Noyal-Chatillon sur Seiche (Talendi) ou Retiers (Association FILEAS).

En fin d'année 2025, l'un d'entre eux se retrouve en rupture de lien avec l'ESAT et le FHAH malgré la coordination entre les deux services pour prévenir le risque de rupture de parcours. La situation complexe a été signalée au Conseil départemental et à la MDPH.



Perspectives 2026

La préparation de l'évaluation externe prévue début 2026 a permis de mettre à jour les documents réglementaires, structurer le parcours de l'utilisateur et le suivi du projet d'accompagnement.

Pour 2026, il s'agira de poursuivre les actions entreprises et de veiller à l'accompagnement des personnes vieillissantes, de préparer le plus tôt possible leur projet de vie à l'issue du Foyer d'Hébergement et la fin de leur activité professionnelle, d'améliorer les liens et systématiser des échanges avec les ESAT en accord avec les personnes accompagnées, de revoir les modalités d'accompagnement et les horaires de présence des professionnels pour améliorer la qualité de l'accompagnement éducatif proposé, et de rapprocher le foyer d'hébergement du service d'accueil temporaire afin d'organiser des activités éducatives et des animations communes au profit des usagers.

Le Foyer d'Hébergement pour Adultes Handicapés sera évalué en février 2026, cette évaluation HAS permettra probablement d'identifier d'autres axes d'amélioration.

Habitat Inclusif

Patis Home



L'Habitat Inclusif est une forme alternative et complémentaire au domicile et à l'accueil en établissement destinée aux personnes en situation de handicap désireuse de choisir leur mode d'habitat pour vivre dans un environnement adapté et sécurisé qui favorise l'inclusion sociale et une vie autonome.

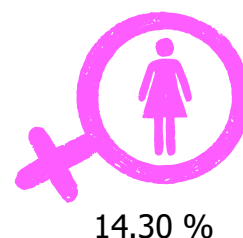
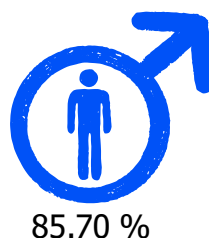
Un projet de vie sociale et partagé est co-construit avec les habitants permettant de favoriser le vivre-ensemble et d'exprimer sa citoyenneté.

Faits marquants 2025

En 2024, les habitants avaient élaboré la charte du projet de vie sociale et partagée. L'année 2025 a permis de construire le projet de vie social et partagé avec l'ensemble des habitants. Il s'appuie notamment sur différentes dimensions :

- La veille et la sécurisation de la vie à domicile,
- Le soutien à l'autonomie de la personne,
- Le soutien à la convivialité
- L'aide à la participation sociale et citoyenne.

Les temps d'échanges réguliers avec le travailleur social permettent de maintenir la sérénité dans les logements, d'évaluer et revoir la répartition des tâches dans chaque colocation et d'organiser ensemble les temps d'activités collectives.



Au 31 décembre 2025, les 7 places de l'habitat inclusif sont occupées comme elles l'ont été tout au long de l'année. Il n'y a pas eu de départ de résident.

Sur l'année, le service a reçu :

- 4 sollicitations pour obtenir des renseignements sur le dispositif
- 3 dossiers de candidature envoyés, restés sans retour.

Patis Home accueille des personnes en situation de handicap (notamment déficiences intellectuelles, troubles du spectre de l'autisme...) hommes et femmes de 18 ans et plus, reconnues par la CDAPH.

La moyenne d'âge des habitants est de 27.7 ans en 2025.

L'habitat inclusif est un dispositif de droit commun, cependant certains habitants bénéficient d'un accompagnement individualisé par le SAVS ou le SAMSAH du Patis Fraux afin de soutenir leur autonomie et répondre à leurs besoins spécifiques en matière éducative ou de santé :

- 2 personnes sont accompagnées par le SAMSAH
- 2 personnes sont accompagnées par le SAVS

Sur les 7 résidents, 4 personnes travaillent en ESAT.

Mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée

Inspiré de la charte de la vie sociale et partagée établie en 2024, le projet de vie sociale et partagée défini collectivement en 2025 a pour objectif de favoriser le « vivre ensemble » afin de limiter le risque d'isolement des personnes tout en leur garantissant une indépendance et une autonomie.

Ainsi, pour chaque dimension des actions sont mises en œuvre :

- La veille et la sécurisation de la vie à domicile : réunion collective mensuelle et entretiens individuels en cas de besoin, synthèse d'équipe tous les 15 jours et point mensuel avec le SAVS et le SAMSAH pour coordonner les interventions,
- Le soutien à l'autonomie de la personne : organisation pour chaque colocation d'un planning de répartition des tâches ménagères en lien avec les souhaits et capacités des habitants, proposition de participation à l'activité cuisine avec le foyer d'hébergement, entretien du jardin partagé et culture de légumes et fruits destiné à la consommation des habitants,
- Le soutien à la convivialité : Organisation de temps conviviaux et proposition d'activités collectives tous les mois.
- L'aide à la participation sociale et citoyenne : proposition de participation en tant que bénévole à des manifestations locales, proposition d'activité sportives et culturelles, information sur les droits, les élections.

Perspectives de l'Habitat Inclusif

En 2026, il s'agira de :

- Suivre et réévaluer le projet de vie sociale et partagée,
- Soutenir l'implication des habitants dans la construction du projet,
- Développer les partenariats avec les acteurs du territoire sur des projets communs porteurs de sens et d'intérêt pour les colocataires,
- Consolider les liens avec les différents acteurs intervenant auprès des personnes (SAVS, SAMSAH, aide à domicile, IDE, mandataire...) afin de sécuriser l'autonomie dans le logement.

EHPAD

Le Clos D'Orrière



L'EHPAD du Clos d'Orrière accueille 92 résidents en hébergement permanent dont 20 en unité de vie protégée. Il propose également un accueil de jour accueille et accompagne des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie et/ou présentant une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson,...) et vivant à domicile.

Faits marquants 2025

En 2025 l'Ehpad du Clos d'Orrière a connu plusieurs évolutions au sein de l'équipe d'encadrement, reflétant la capacité de l'établissement à faire évoluer son organisation afin de mieux répondre aux besoins des résidents, de leurs familles et des professionnels.

Au cours de l'année 2025, plusieurs fonctions clés ont évolué au sein de l'établissement et de l'Association Le Patis Fraux. Cela a notamment concerné l'arrivée d'un nouveau Directeur Général en septembre 2025, ainsi que des évolutions au niveau de la coordination des soins avec le poste d'Infirmière Coordinatrice (IDEC), du service restauration et de la direction de l'établissement à compter du deuxième trimestre 2025.

Ces évolutions, inhérentes à la vie institutionnelle, ont apporté de nouveaux regards, renforcé la coordination entre les services et contribué à soutenir les équipes dans leurs missions quotidiennes.

Elle soutient aujourd'hui les projets institutionnels et l'évolution de pratiques sécurisées, respectueuses et bienveillantes, centrées sur la personne accompagnée.

Dialogue renforcé avec les résidents, les familles et structuration de l'amélioration des pratiques

L'année 2025 a été marquée par un travail important autour de l'écoute des résidents et de leurs familles, avec la volonté d'améliorer concrètement la qualité de l'accompagnement proposé au quotidien.

Un effort particulier a porté sur le traitement des plaintes et réclamations. Les délais de réponse ont été réduits et de nombreux temps d'échange ont été organisés, aussi bien sous forme de rencontres individuelles que de temps collectifs avec les résidents et leurs proches. Ces moments de dialogue ont permis de mieux comprendre les situations vécues, d'apporter des réponses

adaptées et de construire ensemble des pistes d'amélioration.

Cette dynamique a été accompagnée au quotidien par le service support qualité, pleinement intégré au fonctionnement de l'établissement. Présent de manière transversale auprès des équipes, il a joué un rôle essentiel dans l'analyse des situations, la structuration des actions correctives et le suivi des améliorations mises en place, contribuant ainsi à inscrire ces démarches dans la durée.

En parallèle, un travail de sensibilisation des professionnels aux événements indésirables a été engagé afin de favoriser les remontées de terrain, de mieux identifier les difficultés rencontrées et d'analyser collectivement les situations pour prévenir les risques et améliorer les pratiques.

Cette réflexion partagée a conduit à une mise à jour progressive des procédures et des organisations, en s'appuyant sur l'expérience du terrain et les besoins identifiés. Les ajustements réalisés permettent aujourd'hui d'adapter plus finement les pratiques professionnelles et de renforcer la sécurité des accompagnements.

L'ensemble de ces actions a contribué à installer une dynamique d'amélioration continue, fondée sur l'écoute, la coopération et l'implication de tous les professionnels au service des résidents et de leurs familles.

Développement de la coordination des équipes et structuration des temps de travail collectif

Au cours de l'année 2025, plusieurs actions ont été engagées pour mettre en place et structurer des temps de travail collectif réguliers. Ceux-ci visent à renforcer la coordination entre les professionnels et à favoriser une meilleure compréhension des pratiques au sein de l'établissement.

Des réunions hebdomadaires et mensuelles ont été instaurées, associant les équipes pluridisciplinaires, ainsi que des temps de sensibilisation sur différents thèmes, sous forme de moments collectifs tels que les « flash ergo », les temps médicaux ou les temps dédiés à la qualité. Ces espaces d'échange ont permis d'aborder les situations rencontrées, de partager les observations de terrain et de réfléchir ensemble aux évolutions possibles des pratiques.

Au-delà du travail pluridisciplinaire, ces temps ont également intégré l'ensemble des services de l'établissement ; soins, restauration, bionettoyage, administratif, afin de mieux connaître le rôle de chacun, de comprendre les contraintes et difficultés rencontrées au quotidien et de favoriser une dynamique de propositions et d'amélioration collective.

Cette organisation progressive des temps de coordination a renforcé la communication interne, la coopération entre services et la cohérence des actions menées au sein de l'établissement. Elle constitue aujourd'hui un outil structurant pour accompagner les évolutions de l'organisation et poursuivre la montée en qualité engagée.

Évolution des modalités de remplacement et recours à la plateforme Hublo

L'année 2025 s'est toutefois inscrite dans un contexte de tension persistante sur le recrutement des professionnels du secteur médico-social, réalité qui impacte sensiblement l'organisation des établissements.

Comme de nombreux EHPAD, Le Clos d'Orrière a été confronté à des difficultés de recrutement sur certains postes, nécessitant une adaptation constante de l'organisation, une mobilisation accrue des équipes en place et le recours ponctuel à des solutions de remplacement.

Ces contraintes ont renforcé l'importance du travail engagé sur l'attractivité des métiers, l'amélioration des conditions de travail, la structuration des organisations et la fidélisation

des professionnels, afin de sécuriser durablement la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents.

Par ailleurs, dans ce contexte de tension sur les ressources humaines et de maîtrise des coûts, l'établissement a eu recours en 2025 à la plateforme Hublo afin de limiter le recours à l'intérim classique.

Cette solution a permis d'améliorer la réactivité dans le remplacement des absences tout en contribuant à une meilleure maîtrise des dépenses liées au personnel temporaire. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'optimisation de l'organisation et de sécurisation de la continuité de l'accompagnement des résidents.

Actualisation des plans de soins et évolution de l'organisation des services

2025 a été une année de consolidation des plans de soins, avec pour objectif de renforcer leur personnalisation et leur cohérence avec les projets d'accompagnement des résidents.

Les équipes soignantes, en lien étroit avec l'IDEC, le médecin coordonnateur et les professionnels concernés, ont engagé une démarche progressive de révision et d'ajustement des plans de soins. Ce travail, toujours en cours, vise à prendre en compte l'évolution des situations, les besoins identifiés et les attentes exprimées par les résidents et leurs proches, afin de proposer des prises en soins plus adaptées, sécurisées et évolutives.

Parallèlement, l'organisation des soins a connu des évolutions concrètes en 2025, notamment avec la mise en place d'infirmiers référents par étage et par équipe. Cette nouvelle organisation permet de renforcer la continuité des parcours, d'améliorer la coordination quotidienne des soins et d'identifier plus clairement les interlocuteurs privilégiés pour les résidents, les familles, les partenaires et les professionnels.

Dans cette dynamique, une réflexion a également été engagée autour de nouvelles trames et modalités de fonctionnement, d'abord avec les équipes infirmières, puis progressivement élargie. Ce travail, amorcé en 2025, se poursuivra en 2026 afin d'adapter l'organisation aux réalités du terrain et aux besoins évolutifs de l'établissement.

L'ensemble de ces évolutions s'inscrit dans une volonté de sécurisation des pratiques, notamment en lien avec le circuit du médicament, et dans l'objectif d'assurer une continuité de parcours de qualité pour les résidents, tout en prenant en compte les conditions de travail des professionnels.

Réorganisation du circuit du médicament et sécurisation des pratiques de soins

En 2025, plusieurs actions structurantes ont été engagées autour de la réorganisation du circuit du médicament, dans l'objectif de renforcer la sécurité des pratiques et de prévenir les risques liés aux administrations des traitements.

Ce chantier structurant a mobilisé de manière transversale le médecin coordonnateur, l'IDEC, les équipes soignantes ainsi que le service support qualité, dans une logique de collaboration étroite et d'amélioration continue. Sur plusieurs mois, les pratiques ont été analysées, les circuits revus et les procédures ajustées afin de sécuriser chaque étape, depuis le stockage jusqu'à l'administration des médicaments.

Une réorganisation complète de la pharmacie a été menée, accompagnée de l'acquisition de matériels spécifiques visant à améliorer les conditions de rangement, de préparation et de traçabilité des traitements. Ces investissements ont permis de renforcer la fiabilité des pratiques et de limiter les risques d'erreurs médicamenteuses.

Parallèlement, les professionnels ont été sensibilisés aux bonnes pratiques et aux nouvelles organisations mises en place,

favorisant une appropriation progressive des évolutions et une vigilance partagée autour de la sécurité médicamenteuse.

Ce travail de fond constitue aujourd'hui un levier essentiel de sécurisation des soins et s'inscrit pleinement dans la dynamique globale d'amélioration continue de la qualité portée par l'établissement.

Implication renforcée du Conseil de la Vie Sociale et participation active des usagers

L'Ehpad a poursuivi en 2025 la dynamique particulièrement engagée du Conseil de la Vie Sociale (CVS), qui a joué un rôle central dans la participation des résidents et de leurs proches à la vie de l'établissement.

Afin de favoriser une expression plus large de la parole des usagers, des temps de pré-CVS ont été mis en place avec les résidents, ainsi que des commissions dédiées à la restauration et à l'animation. Ces espaces d'échange ont permis de recueillir les attentes, les propositions et les retours d'expérience des personnes accompagnées, tout en préparant les thématiques abordées en CVS.

Les membres du CVS se sont fortement impliqués tout au long de l'année, tant dans le suivi des dossiers abordés que dans la transmission des retours des résidents et des familles. Leur participation active a contribué à faire émerger des axes d'amélioration concrets et à accompagner les évolutions des pratiques au sein de l'établissement.

Cette dynamique de dialogue et de co-construction a renforcé la place des usagers au cœur des réflexions institutionnelles et s'inscrit pleinement dans la démarche d'amélioration continue de la qualité portée par l'EHPAD Le Clos d'Orrière.

Activité de l'EHPAD en 2025

Hébergement permanent

101
personnes
accompagnées
sur l'année

19
admissions

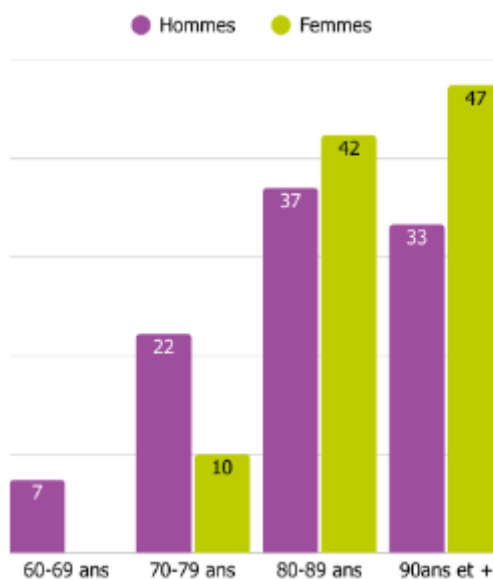
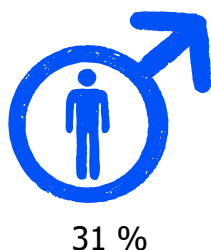
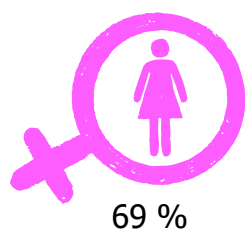
86.45
ans
âge moyen des
résidents

11
personnes
bénéficiant de
l'aide sociale

38
absences de
plus de 72H

1 306
jours durée
moyenne de
séjour

Répartition des hommes et des femmes selon l'âge

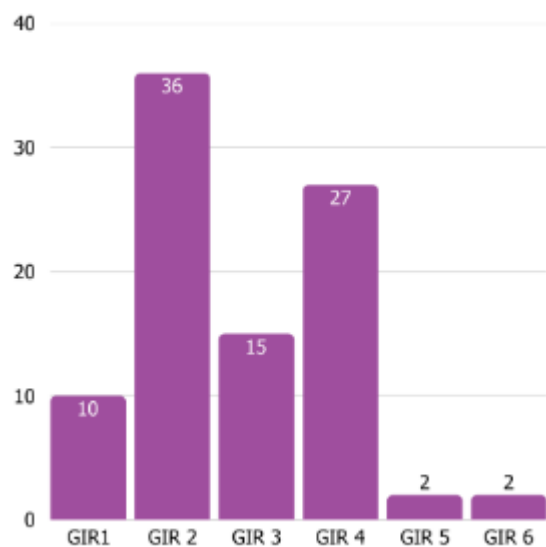


La moyenne d'âge à l'entrée est de 84 ans et la moyenne d'âge des résidents en 2025 est de 86.45 ans.

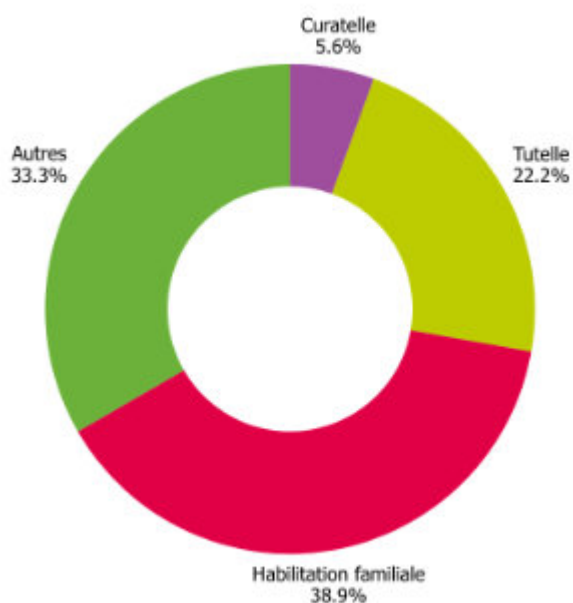
La durée moyenne de séjour est de 1 306 jours ce qui correspond à 3 ans 6 mois et 27 jours. La moyenne nationale se situe entre 2 ans et 2 ans et demi.

69 % des résidents sont des femmes et leur moyenne d'âge est de 88, 37 ans, elle est donc plus élevée que celle de l'ensemble des résidents.

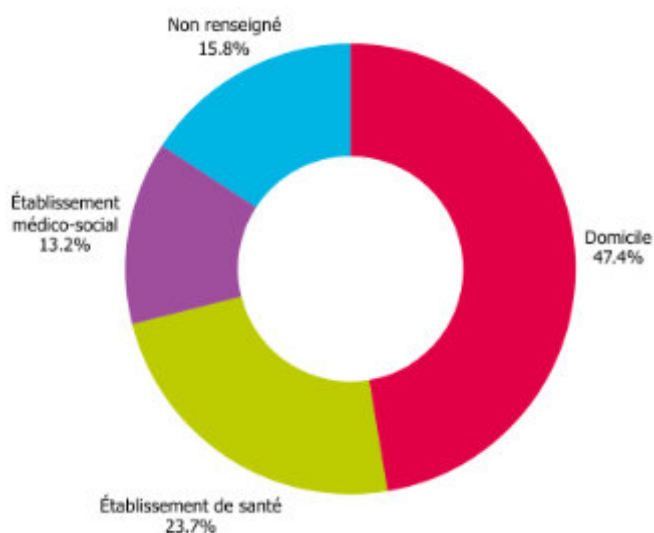
GIR (groupe iso-ressources)



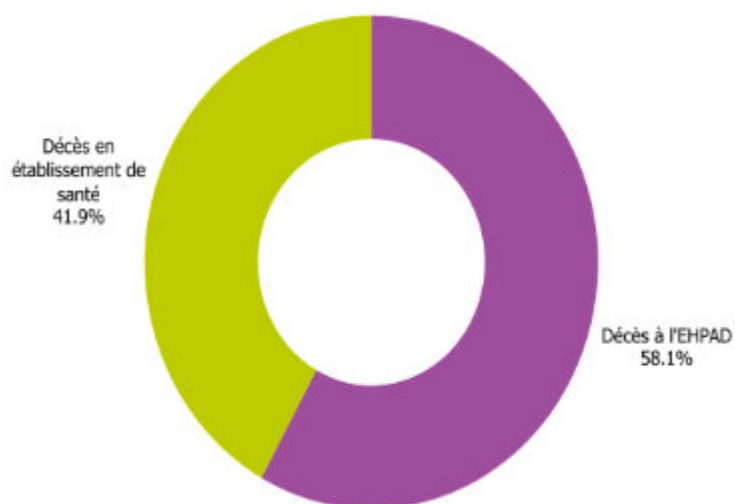
Mesures de protection



Lieu de vie avant l'entrée à l'EHPAD



Motif de sortie



Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible. La moitié des résidents ont un GIR 1 ou 2, la moyenne nationale est dans cette même tendance.

La principale mesure de protection des résidents est l'habilitation familiale.

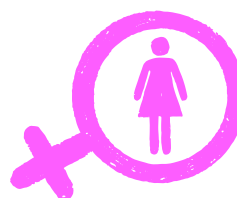
Plus de 47 % des résidents étaient à leur domicile avant d'intégrer l'EHPAD.

58 % des résidents décèdent à l'EHPAD.

Accueil de jour



42 %



58 %

La moyenne d'âge des personnes accueillies à l'Accueil de Jour est de 76 ans.

La durée moyenne de séjour des résidents est de 774 jours ce qui correspond à 2 ans, 1 mois et 3 jours.

Vie sociale et animations



Une réorganisation a été engagée concernant la gestion du service animation au sein de l'EHPAD. Celle-ci repose désormais sur une collaboration étroite entre l'animatrice et la directrice de l'établissement, permettant un pilotage de proximité, réactif et en lien direct avec les besoins des résidents.

Au cœur du quotidien, l'animatrice joue un rôle central dans l'écoute, l'observation et la compréhension des attentes des résidents en matière de vie sociale. Sa connaissance fine du public accompagné, acquise par une présence constante auprès des personnes âgées, lui permet de proposer des animations adaptées, porteuses de sens et favorisant le lien social, l'autonomie et le bien-être.

Elle est accompagnée par une à deux personnes en contrat de service civique, qui participent activement à la mise en œuvre des activités et à

l'accompagnement des résidents lors des temps collectifs.

L'engagement des bénévoles constitue également un appui inestimable pour la dynamique de vie sociale de l'établissement. Leur présence régulière enrichit la vie quotidienne des résidents, favorise les échanges intergénérationnels et contribue à l'ouverture de l'EHPAD sur son environnement.

Un travail engagé en 2025 se poursuit en 2026 afin de renforcer l'accueil et l'intégration de nouveaux bénévoles. L'animatrice et la direction mènent



conjointement des actions visant à rendre plus visible l'animation au sein de l'établissement et à valoriser l'impact du bénévolat auprès des résidents, des familles et des partenaires.

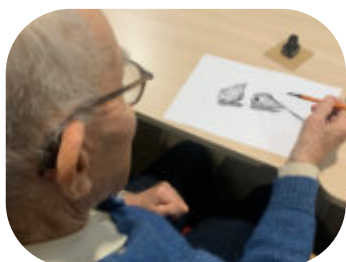
Par ailleurs, une démarche participative a été amorcée à travers la diffusion d'un questionnaire de recueil des attentes auprès des résidents et des familles. Les retours issus de ces questionnaires, complétés par les échanges en CVS et les rencontres informelles, serviront de base à la co-construction d'un nouveau projet d'animation au cours de l'année 2026, dans le cadre de groupes de travail associant résidents, familles et professionnels. Cette approche permettra d'adapter en continu les activités proposées aux souhaits exprimés.

La vie sociale de l'établissement s'appuie sur une programmation régulière d'activités variées visant à maintenir l'autonomie, stimuler les capacités cognitives, favoriser le lien social et répondre aux envies des résidents.

Parmi les activités récurrentes proposées figurent notamment : jeux de société, ateliers créatifs et floraux, quizz, chants, ateliers mémoire, jeux

d'écriture, débats (pré-CVS, commissions), loto, jeux géants, lecture du journal, visionnage de documentaires, boutique interne, participation à des activités du quotidien (épluchage de légumes, pâtisserie), ainsi que des sorties extérieures (restaurants, parcs, expositions, bowling). Des initiatives portées par les résidents eux-mêmes, comme des cours de dessin animés par un résident, viennent également enrichir la programmation.

L'établissement développe de nombreux partenariats favorisant l'ouverture sur l'extérieur et les échanges intergénérationnels, notamment avec la crèche Berlingot, l'école Notre-Dame, le Relais Petite Enfance, le Service Vie Sociale des Seniors (Jeudis'Cute, théâtre d'improvisation, Mois Bleu, goûter festif des aînés), le CCAS (concours de soupe, dressing de Pascaline), le centre culturel Le Volume pour la médiation d'expositions, l'ADIMC 35 pour des ateliers créatifs, ainsi que le centre social des Marais.



Atelier dessin avec un résident



Exposition au Volume



Olympiades

Des intervenants extérieurs contribuent également à la qualité de l'accompagnement, avec des séances hebdomadaires de gymnastique douce, y compris au sein de l'unité protégée, ainsi que des interventions mensuelles de musiciens à l'occasion des anniversaires.

Enfin, plusieurs temps forts rythment l'année et constituent des moments fédérateurs pour les résidents, les familles et les équipes : concours de soupe, goûter festif des aînés, olympiades inter-EHPAD, fête de l'été, Halloween, marché de Noël, repas de Noël, ainsi que les actions de médiation animale, notamment avec la venue d'un poney dans le cadre des animations.

La mise en place de séances de médiation animale, initiée au dernier trimestre 2024 avec la venue d'un poney intervenant dans les étages et l'ensemble des services. Cette action a suscité un

fort intérêt de la part des résidents, des familles et des professionnels. La médiation animale favorise l'apaisement, stimule les échanges, réveille les émotions positives et contribue au bien-être global des personnes accompagnées. Au regard des retours très positifs, ce projet sera poursuivi en 2026, avec la programmation d'interventions régulières, à raison d'au minimum une séance tous les deux mois, en faisant intervenir différents animaux au sein de l'établissement.

Par ailleurs, une commission restauration a été mise en place en lien avec l'équipe de restauration, dont la première séance s'est tenue en octobre dernier. Cette instance permet aux résidents, en complément des questionnaires de satisfaction, d'exprimer leurs envies, leurs attentes et leurs remarques concernant les repas servis.

Les professionnels participant à cette commission ont été pleinement impliqués et force de proposition lors de cette première rencontre. À l'issue de celle-ci, un travail spécifique a notamment été engagé au sein de l'unité protégée autour du « manger main », afin d'adapter davantage les pratiques aux besoins des résidents. Pour 2026, il est prévu de réunir cette commission au minimum deux fois par an. Enfin, l'établissement souhaite développer des actions favorisant l'interconnaissance intergénérationnelle, en lien notamment avec des établissements de formation. C'est dans cette

dynamique qu'un partenariat a été mené avec une école de commerce de Rennes, permettant l'intervention d'étudiants au sein de l'EHPAD. Cette rencontre a donné lieu à un temps de partage et d'échanges entre les résidents et les jeunes, autour de la distribution de cadeaux personnalisés à chaque résident, suivie de la préparation et du partage d'un goûter convivial. Cette action a été particulièrement appréciée, tant pour la richesse des échanges que pour la création de liens entre générations, contribuant à rompre l'isolement et à dynamiser la vie sociale de l'établissement.



Commission restauration



Médiation animale



Anniversaires fêtés en musique

Perspectives 2026

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité directe des chantiers structurants engagés en 2025, avec la volonté de consolider les évolutions mises en place, d'en mesurer les effets et de poursuivre la montée en qualité de l'accompagnement proposé au sein de l'EHPAD Le Clos d'Orrière.

Par ailleurs, une dynamique de co-construction du nouveau projet associatif de l'Association Le Patis Fraux sera engagée en 2026. Ce travail partagé avec les différents acteurs de l'association permettra de définir les axes stratégiques pour les années à venir. Ces orientations constitueront un socle pour engager ensuite l'actualisation du projet d'établissement et des projets de services, dans une logique de cohérence, de bientraitance et d'adaptation aux besoins des personnes accompagnées et du territoire.

L'année 2026 constituera également une étape stratégique pour l'établissement avec l'ouverture

des négociations du futur CPOM. Cette démarche s'inscrira dans une logique de pilotage stratégique, de qualité de l'accompagnement et de sécurisation du fonctionnement de l'établissement, dans le cadre du CPOM de l'Association Le Patis Fraux, au sein duquel l'EHPAD Le Clos d'Orrière est désormais inclus du fait de la fusion.

Plusieurs projets organisationnels majeurs se déploieront dès le début de l'année, notamment à travers la mise en place de nouvelles trames de fonctionnement au sein des équipes soignantes. À titre d'exemple, une expérimentation des trames en 12 heures pour les infirmiers débutera à compter du mois de mars, pour une durée d'expérimentation de huit mois. Cette démarche sera accompagnée de bilans intermédiaires et d'une évaluation finale, reposant sur des indicateurs construits en collaboration avec le service support Ressources Humaines de l'Association.

L'objectif est d'améliorer l'organisation du travail, de renforcer la continuité des soins et de favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle des professionnels. Nous espérons, ce faisant, retrouver de l'attractivité pour le métier exercé en Ehpad.

L'année 2026 sera également marquée par un temps fort institutionnel avec la réalisation de l'évaluation HAS de l'établissement dès le mois de février. Cette évaluation constituera une véritable photographie de l'EHPAD en ce début d'année et permettra d'identifier les points forts, les pratiques déjà sécurisées ainsi que les axes d'amélioration à poursuivre. Elle servira de base à la co-construction d'un plan d'action quinquennal pour l'établissement, en associant les professionnels, les résidents et leurs proches. Ce temps fort sera également l'occasion de valoriser le travail réalisé par les équipes et de mettre en lumière les nombreuses pratiques positives déjà en place au quotidien.

Dans la continuité de la dynamique engagée en 2025, l'établissement poursuivra l'acculturation de la notion de qualité auprès de l'ensemble des professionnels, afin de renforcer une culture partagée de l'amélioration continue, de la prévention des risques et de la sécurisation des pratiques.

L'EHPAD a également répondu à un appel à candidature de l'ARS Bretagne pour la création d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de nuit afin de répondre aux besoins spécifiques de troubles du comportement nocturne des résidents. La réponse est attendue au cours du mois de mai.

Un axe important portera également sur l'attractivité des métiers du soin. L'EHPAD poursuivra ses réflexions et ses actions visant à valoriser les postes, améliorer les conditions de travail et proposer des organisations innovantes, dans un contexte de tension sur les ressources humaines.

Par ailleurs, l'établissement continuera à développer des projets innovants afin de répondre aux besoins évolutifs des résidents et de leurs familles, tout en maintenant un dialogue étroit avec les proches, fondé sur l'écoute, la transparence et la co-construction.

Le développement de nouveaux partenariats territoriaux constituera également une priorité, dans une logique de parcours de vie, d'ouverture de l'établissement et de complémentarité avec les acteurs locaux.

Enfin, un travail renforcé sera mené en lien avec le service support communication de l'Association Le Patis Fraux afin de mieux valoriser la vie de l'établissement, les projets menés et l'engagement des équipes. L'objectif est de faire évoluer le regard porté sur l'EHPAD, de renforcer son ancrage dans la vie locale et de susciter l'intérêt de nouveaux bénévoles, partenaires et futurs professionnels.

À travers l'ensemble de ces perspectives, l'année 2026 s'inscrira dans une dynamique de consolidation, d'innovation et de co-construction, au service de la qualité de l'accompagnement des résidents et du bien-être des professionnels.

Maison Sport Santé Patis F'orm



Patis F'orm est la Maison Sport Santé de l'Association Le Patis Fraux. Depuis 2024, Patis F'orm est habilitée conjointement pour 5 ans par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

Faits marquants 2025

Le bilan concernant les **partenariats** est globalement positif : les partenariats déjà existants avec d'autres établissements médicosociaux ou sanitaires ou avec des entreprises ont été pérennisés et reconduits pour 2026.

Les projets initiés en 2024 ont été déployés, en particulier « **Le Panier de Soins** » porté par l'ARS Bretagne, déclinaison opérationnelle du Plan National Antichutes, reposant sur la synergie entre médecin traitant, ergothérapeute, diététicien et enseignant en activité physique adaptée, à destination des personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile. Les retours des participants sont très positifs et les résultats montrent une évolution malgré les difficultés rencontrées en termes d'organisation, notamment l'absence ponctuelle de l'ergothérapeute. Au final, 10 personnes ont pu bénéficier de ce projet en 2024.

Deux projets présentent des résultats plus modestes :

- Le **projet ICAPS** (Intervention auprès des Collégiens centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité), organisé en partenariat avec le Collège Théodore Monod de Vern-sur-Seiche rencontre des difficultés de mise en œuvre. Il a pour but d'augmenter le temps d'activité physique et de réduire le temps d'écran des

adolescents. Cependant, la lourdeur administrative du dossier et ses attendus très ciblés se conjuguent difficilement avec la vie scolaire et le public visé.

- Le développement des **conventions avec les entreprises**. Si la collaboration avec SAMSIC perdure, il n'y a pas eu de concrétisations avec d'autres entreprises. L'adhésion à BRET'on MOUV (porté par le Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne et qui accompagne les entreprises soucieuses de la qualité de vie au travail de leurs salariés) n'a pas ouvert d'opportunité d'actions et de rencontres.

L'équipe de Patis F'orm s'est par ailleurs mobilisée lors de différents **événements à destination du grand public et des professionnels**.

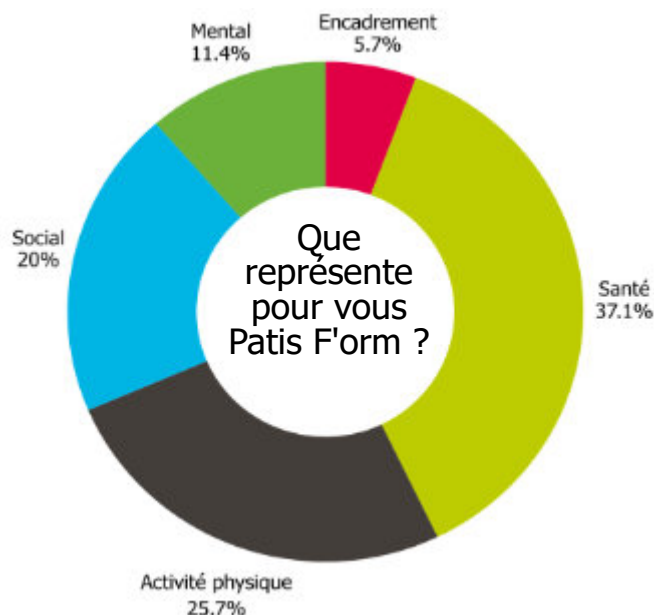
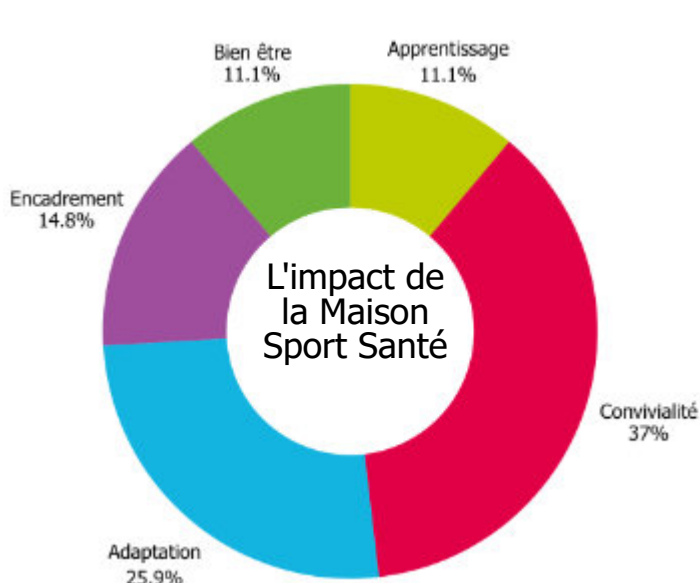
- Avril 2025 : « Bouge pour ta santé » en collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de la Seiche.
- Septembre 2025 : Conférence AGIRC-ARRCO « Faites-vous plaisir seniors » sur le thème « Bien dans mes baskets ».
- Novembre 2025 : Présentation des Maisons Sport Santé aux établissements médicosociaux, à l'initiative de l'ARS et de la DRAJES.



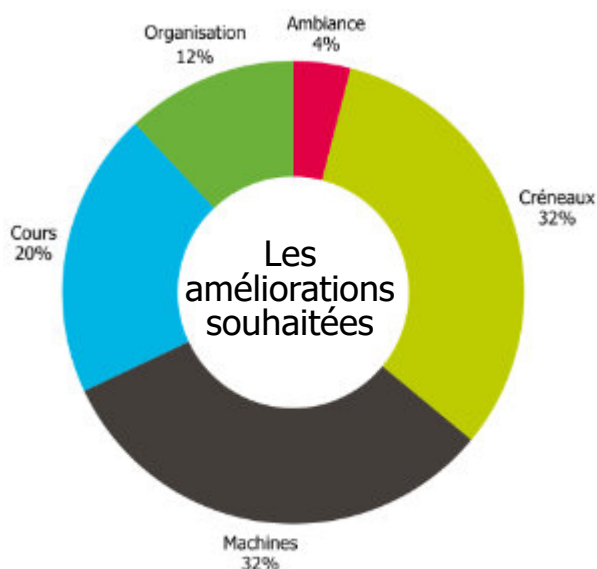
Bouge pour ta santé 2025



L'équipe a également organisé un temps d'échanges en septembre avec les adhérents de Patis F'orm. Dans une ambiance conviviale, les adhérents ont ainsi exprimé leur retour d'expérience et leurs attentes. Une synthèse de ces échanges a ensuite été réalisée et communiquée aux adhérents, elle servira également de boussole pour les actions de la feuille de route 2026.



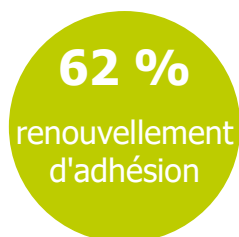
Les réponses mettent en lumière un lieu accueillant, utile, motivant et adapté à chacun, où le sport est accessible sans pression ni jugement.



Fait marquant au niveau institutionnel :

L'année 2025 a été marquée par les nombreuses interrogations des autorités de tutelle sur le financement et l'organisation des Maisons Sport Santé. Ainsi, le 14 février 2025, Patis F'orm a été auditionnée par l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR), afin de participer [au rapport « Les Maisons Sport-Santé »](#). Celui-ci a paru en octobre 2025, et il est fort probable que ses conclusions orienteront les futures réflexions stratégiques des financeurs, et par voie de conséquences celles des acteurs de terrain dont Patis F'orm fait partie.

Activité de Patis F'orm en 2025



Un enseignant en Activité Physique Adaptée et un éducateur sportif assurent l'ensemble des séances et interventions de la Maison Sport Santé Patis F'orm.

La moyenne d'âge des adhérents est 55.6 ans et 63.5 % sont des femmes.

Ce sont 11 créneaux horaires se déroulent dans les locaux de Patis F'orm et pour lesquels les personnes y participent sous forme d'adhésions.

Dans le cadre de programmes et prestations externes (comme le panier de soins, des interventions en entreprises ou auprès d'associations), les ateliers et séances sont organisés hors de nos locaux. En 2025, ces actions ont touché 379 personnes au sein de 12 structures différentes.

71 adhérents ont répondu à un questionnaire de satisfaction et parmi eux 97 % sont très satisfaits ou satisfaits de manière globale de la Maison Sport Santé Patis F'orm.

Perspectives de Patis F'orm pour 2026

L'activité restera soutenue en 2026, avec la pérennisation des conventions et le déploiement de janvier à juin d'ateliers d'Activité Physique Adaptée à destination de jeunes patients du Centre Hospitalier Guillaume Regnier, à la suite de l'obtention de l'Appel à Projet "APA et santé mentale" porté par l'ARS en fin d'année 2025. D'autre part, Patis F'orm a gagné en notoriété sur son territoire, et prévoit d'ouvrir un créneau d'APA supplémentaire pour répondre aux nombreuses demandes d'inscription.

Quelques paroles d'adhérents :

"Un bol d'air, une envie de bouger et de retrouver un groupe"

"Reprendre sans complexe une activité physique adaptée à mes capacités"

"Au-delà des bienfaits physiques, Patis F'orm est aussi un lieu qui favorise le lien social et contribue au moral."

Qualité et Gestion Des Risques



Le service Qualité et Gestion des Risques est organisé de la façon suivante :

- un responsable référent du Service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), du Service de Réadaptation Professionnelle (SRP), de l'Accueil Temporaire TempHau et du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH).
- une chargée de projets qualité référente de l'EHPAD, du Foyer d'Hébergement et du Service d'Accompagnement A la Vie Sociale (SAVS).

Néanmoins, les sujets étant le plus souvent transverses, des échanges permanents au sein du service permettent une avancée des thématiques le plus homogène possible

Faits marquants 2025

La démarche de certification du Service de Soins Médicaux et de Réadaptation

L'établissement a été officiellement certifié en février 2025 « Qualité des Soins Confirmé », couronnant les efforts réalisés par l'équipe SMR tout au long de l'année 2024.

Une nouvelle version du manuel de certification intègre de nouveaux critères standards (ex : conciliation médicamenteuse). Un plan d'actions pour mettre les pratiques à niveau sera suivi en 2026.

L'évaluation de la qualité des établissements et services médico-sociaux

Les évaluations des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) de l'association, initialement prévue en février 2025 a fait l'objet de deux reports. Elles se dérouleront finalement du 16 au 27 février 2026. L'activité du service Qualité et Gestion Des Risques a été fort logiquement pilotée par le manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Les actions principales ont été de créer et/ou mettre à jour tous les outils de la loi 2002-2 : livrets d'accueil, règlement de fonctionnement, contrat de séjour ou Document Individuel de Prise en Charge (DIPC), mise en place ou redynamisation des Conseils de vie Sociale (CVS) (organisation et réalisation des élections pour le FHAH, TempHau, mise à jour des règlements associés), création, diffusion et analyse de questionnaires de satisfaction (SAVS, FHAH, SAMSAH).

157 critères du manuel abordent de nombreuses thématiques dans le cadre de l'accompagnement, celles-ci ont pu parfois être développées et les pratiques documentées (prise en charge de la douleur au SRP, gestion du risque médicamenteux au SAMSAH,...) mais le travail à réaliser reste important.

Les principaux projets menés

- Le tableau de bord mensuel de la qualité du SMR a été démultiplié depuis janvier 2025 sur l'ensemble des autres ESSMS de l'association sur un modèle identique, des spécificités existant dans les indicateurs et/ou les objectifs.
- La cellule éthique interne à l'établissement a vu le jour en juillet 2025 après 3 sessions de « formation-action » d'un groupe de volontaires. Une adresse mail permet à chaque professionnel de déclencher une saisine. Sur le même sujet, le projet de cellule éthique inter-établissement, sous l'impulsion du groupe qualité du Réseau Graal, a démarré. L'Association Le Patis Fraux est associée aux ESAT « Notre Avenir » et « La Mabilais » ;
- A l'EHPAD, un groupe de travail a été initié sur la liberté d'aller et venir (à poursuivre en 2026) ;
- Dans le cadre de la préparation de l'évaluation HAS, de nombreux temps de sensibilisation et de préparation des équipes ont été menés au travers d'ateliers qualité par thématique ;
- Le projet des usagers du SMR a été validé en juin 2025 après plusieurs réunions de coconstruction avec les représentants des usagers. Le plan d'actions associé a démarré et des actions liées à l'amélioration de la communication autour de l'existence et du rôle des représentants des usagers ont d'ores et déjà été menées ;
- La semaine de la sécurité du patient a fait l'objet d'un jeu orienté d'une part vers les usagers et d'autres part vers les professionnels ;
- A l'EHPAD, un effort conséquent a été mené par les infirmières coordinatrices et les équipes concernant le circuit du médicament. Il est désormais moins perfectible et est documenté. Il reste un point de vigilance majeur.
- L'ensemble des données concernant la gestion de crise a été mis à jour (plan bleu, plan blanc, plan de continuité d'activité des services médico-sociaux).

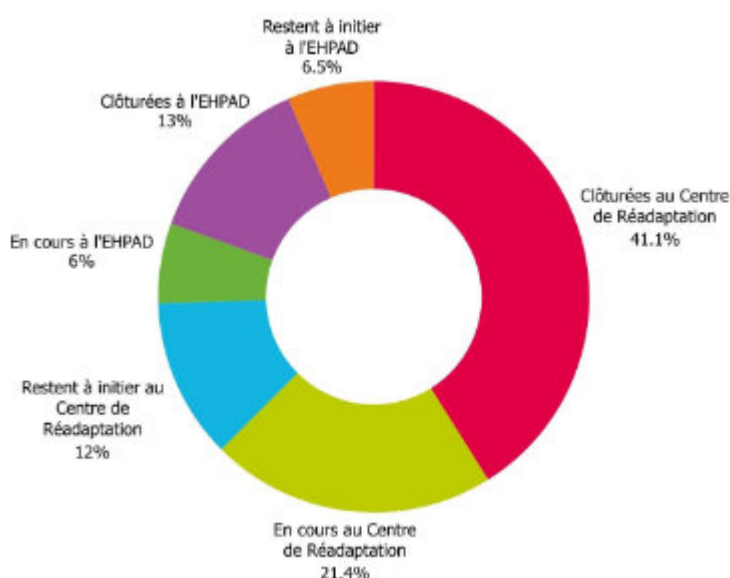
Activité du service Qualité et Gestion des Risques en 2025



Parmi les 171 nouveaux documents initiés (procédures, formulaires, modes opératoires), 138 sont validés et diffusés. 59 de ces 171 documents concernent l'EHPAD. Ces documents concernent pour 104 d'entre eux le processus de Prise en Charge (PEC).

Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins

Le dynamisme du suivi des actions est satisfaisant. Les pilotes ont réalisé des points réguliers avec le service Qualité et transmis des informations aux équipes sur le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) lors de leurs réunions de service en s'aidant du tableau de bord. Les équipes expriment une impression variable concernant l'analyse partagée et le retour d'information des actions menées à la suite des événements indésirables.



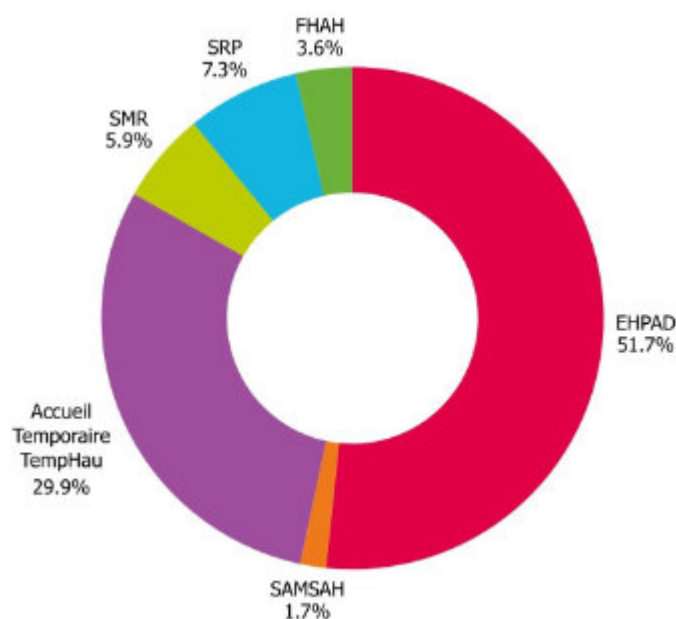
Fiches d'Événements Indésirables (FEI)

Sur les 185 Fiches d'Événements Indésirables concernant l'EHPAD, deux ont fait l'objet de comité de retour d'expérience (CREX) sur la thématique du circuit du médicament.

Au Centre de Réadaptation, trois CREX ont été réalisés :

- Concernant l'administration des médicaments au foyer d'accueil temporaire TempHau ;
- Au SMR concernant le référencement des produits stériles ou non ;
- Au FHAH concernant une rupture de parcours.

La dynamique est positive. Un travail doit être réalisé pour affiner et s'assurer du retour des actions aux équipes, le tableau de bord mensuel répondant théoriquement à cette attente.



Réclamations

A l'EHPAD, 91 réclamations ont été traitées, suivies et ont fait l'objet de recours vers les plaignants.

Au Centre de Réadaptation, 11 réclamations ont été réceptionnées et traitées en 2025 (-4 vs 2024) :

- 7 réclamations de patients du SMR concernant la chaleur ressentie dans les chambres (pic de chaleur en juin) et la qualité de la literie ;
- 2 réclamations de résidents du FHAH liées à des mésententes entre résidents ;
- 1 réclamation d'un stagiaire du SRP concernant la literie ;
- 1 réclamation de l'épouse d'un résident TempHau insatisfait de la qualité de l'accompagnement.

L'ensemble des réclamations a fait l'objet d'une réponse aux usagers dans dans les délais légaux (SMR) ou préconisés (ESSMS).

Les instances

Les instances réalisées en 2025 sont nombreuses :

- 3 CME (Conférences Médicales d'Établissement) ;
- 3 COMEDIMS (Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles) ;
- 4 CLIN (Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales) ;
- 3 CLAN (Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition) ;
- 4 CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur) ;
- 4 CDU (Commission Des Usagers) ;
- 4 commissions menus ;
- 15 CVS concernant les divers services et établissements médico-sociaux dont 6 à l'EHPAD (dont 2 exceptionnels et un groupe de travail), 3 au FHAH, 3 à TempHau, 3 au SRP.

Les CVS ont été réorganisés sur le FHAH, le SRP et TempHau. Des élections ont été organisées. Dans les 3 cas, des procès verbaux de carence ont été dressés à la suite de l'absence de candidatures de professionnels.

L'inter CDU-CVS n'a pas eu lieu faute de temps disponible pour l'organiser.

Les actions issues de ces instances sont nombreuses et suivies dans le PAQSS de l'association.

Perspectives 2026

Service de Soins Médicaux et de Réadaptation

La formation d'un coordonnateur est un pré-requis à la mise en place d'un Programme d'Education Thérapeutique. Cette formation doit être réalisée en 2026 pour pouvoir développer le projet en 2027.

Il s'agira de faire le point des pratiques au regard de l'évolution du manuel de certification des établissements de santé.

Services Médico-Sociaux

Les résultats des évaluations programmées entre le 16 et le 27 février 2026 permettront de définir les axes de travail à développer.

Il est d'ores et déjà identifié que les risques devant faire l'objet d'une évaluation dans le cadre des Projets d'Accompagnements Personnalisés devront être documentés et associés à des outils validés. Le travail a été entrepris en 2025 mais demande à être finalisé.

AGEVAL

Le logiciel AGEVAL n'a pas fait l'objet d'un déploiement comme prévu. Les décalages successifs des évaluations ne l'ont pas permis. De plus la pertinence du logiciel concernant la gestion documentaire et l'ergonomie des plans d'actions pose question. Un travail d'analyse devra être mené en 2026 pour statuer sur l'organisation bureautique de la démarche qualité avant de se lancer dans un déploiement complet.

Bienveillance et Ethique

La création de la cellule éthique inter-établissement est un objectif fort en 2026. L'institutionnalisation de la cellule éthique interne est à accompagner.

Circuit du médicament

La sécurisation du circuit du médicament au sein des services et en particulier de l'EHPAD reste à pérenniser (rigueur professionnelles, application des consignes, sensibilisation / formation).

Liberté d'aller et venir

Le groupe de travail sur la liberté d'aller et venir et les pratiques définies et formalisées doit se poursuivre et aboutir sur l'EHPAD.

Référents

L'identification de référents sur des thématiques attendues, comme sur la Vie Intime Affective et Sexuelle ou souhaitables comme la bienveillance est à finaliser par de la formation, des fiches « fonction », des nominations et identifications par les équipes.

Audits internes

Un planning 2026 d'audits internes pertinent et réalisable devra être programmé à la suite des évaluations des ESSMS. Les thématiques devront en effet servir les plans d'actions associés.

Services généraux



Sécurité

Les deux commissions de sécurité, organisées en juin 2024 pour l'EHPAD Le Clos d'Orrière et en juillet 2024 pour le CRP Le Patis Fraux, ont émis des réserves. Sur l'année 2025, une partie de celles-ci ont été résolues les dernières le seront sur l'année 2026.

Pour améliorer la sécurisation du site du Centre de Réadaptation la nuit, notamment pour les déplacements des résidents vers l'abri de stationnement les candélabres ne fonctionnant plus ont été réparés.

Maintenance

EHPAD Le Clos d'Orrière

Un audit interne des installations techniques a révélé que les panneaux solaires étaient hors service depuis plusieurs années. Le propriétaire Archipel Habitat a mandaté un bureau d'études pour évaluer leur remise en état. Ce dossier va être suivi sur l'année 2026, une réunion avec la direction technique est prévue courant février 2026 pour finaliser ce dossier.

Centre de Réadaptation du Patis Fraux

Suite à des plaintes récurrentes concernant le chauffage, un audit et une optimisation de l'installation ont été réalisés. Bien qu'une amélioration de la chaleur dans les locaux ait été constatée, une problématique persiste, notamment au niveau du self.

Projet architectural Centre de Réadaptation

Les études menées par le Bureau d'Études entre 2020 et 2021 ont soulevé des questions sur le fonctionnement et la maintenance des infrastructures, les modalités de démolition-reconstruction et la situation globale du site.

Un complément d'étude a été demandé pour approfondir ces aspects. L'étude devra davantage associer les professionnels et projeter les coûts de fonctionnement d'un futur bâtiment.

Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

Gestion des Déchets

- Évacuation des déchets accumulés : Un contrat a été signé avec une société spécialisée pour leur revalorisation et leur suivi via TractDéchets (service numérique du Ministère de la Transition écologique).
- Optimisation de la zone de stockage : Restructuration prévue pour améliorer les rotations d'évacuation.

Alimentation Durable

Le tri des déchets issues de la restauration doit être grandement amélioré par l'ensemble des usagers. Un travail va être réalisé en 2026 pour sensibiliser et rappeler les consignes de tri pour l'ensemble des utilisateurs.



Association Le Patis Fraux

Centre de Réadaptation du Patis Fraux

2, allée Salvador Dali

35770 Vern-sur-Seiche

02 99 04 83 83
accueil@patisfraux.fr

EHPAD Le Clos d'Orrière

1, rue Stéphane Hessel

35770 Vern-sur-Seiche

02 99 04 75 48
accueil@ehpadleclosdorriere.fr



www.patisfraux.fr